



SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniun Purila Svizra

2 0 0 4  
**rappo**rt  
**107<sup>e</sup>** a n n u e l

Union Suisse des Paysans  
CH-5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11

Fax 056 441 53 48  
e-Mail [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)  
internet [www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Publication N° 231  
Supplément spécial «Agri»  
3 juin 2005

# Nos objectifs



Jacques Bourgeois



Hansjörg Walter

Le rapport annuel nous offre une fois de plus la possibilité de nous mesurer aux objectifs fixés, d'observer les événements passés avec du recul et de formuler de nouvelles ambitions pour le futur.

Sur le plan international, l'année 2004 a été marquée par l'issue du Cycle de Doha avec l'accord-cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et sur le plan national, par l'approbation des nouvelles Lignes directrices des paysannes et paysans, par la fixation de notre axe stratégique et par le lancement de la marque d'origine SUISSE GARANTIE.

Le Cycle de Doha a, l'été dernier, abouti à l'accord-cadre de l'OMC. L'Union Suisse des Paysans (USP) s'est particulièrement investie dans cette phase des négociations. Elle continue d'accompagner avec une grande attention les négociations de l'OMC. S'agissant de l'agriculture suisse, il est déterminant de déployer des conditions qui permettent d'user de toute la marge de manœuvre disponible et qui prennent en compte les spécificités de notre agriculture. Ces prochains mois seront décisifs et nous allons déployer toute notre capacité d'action, pour donner au futur accord-cadre de l'OMC un caractère acceptable.

Au niveau national, les nouvelles lignes directrices des paysannes et paysans constituent la base nécessaire à nos activités politiques et économiques. Les six objectifs énoncés favorisent l'ancrage en Suisse d'une production agricole efficiente. Dans un contexte environnemental en perpétuelle mutation et au vu des défis qui nous attendent, il est essentiel que les paysannes et paysans définissent leurs rôles et leurs responsabilités dans des visions et des stratégies.

L'USP a donc réalisé une analyse des handicaps et des atouts dont dispose l'agriculture suisse et a soupesé ses chances et ses risques. Elle en a conclu que les principaux atouts de notre agriculture sont actuellement le niveau écologique élevé, la production adaptée à notre environnement, le marché assorti de produits de haute qualité et la formation d'un bon niveau. Les handicaps relevés par cette analyse sont la faiblesse du revenu, la mauvaise rentabilité du capital, les coûts de production élevés ainsi que le soutien mutilé apporté à l'agriculture par les milieux politique et socio-économique. L'ensemble de l'industrie agroalimentaire souffre d'un déficit structurel. Celui-ci doit être compensé, si nous voulons bénéficier de l'ouverture des marchés européens. Face à un marché intérieur en saturation, il s'agit de tirer avantage de toutes les possibilités offertes par les accords bilatéraux avec l'Union européenne. Le pouvoir d'achat substantiel des consommateurs suisses, en comparaison européenne, devrait permettre, dans un marché équilibré, de pratiquer une meilleure politique des prix à la production. Il serait injuste de rendre la production seule responsable du haut niveau de prix. Dans un contexte environnemental en mutation constante, avec un nombre de travailleurs agricoles en diminution, notre politique agricole a besoin d'être renforcée sur le plan politico-économique. Cela signifie que notre concept de communication doit garder une grande pertinence.

C'est en connaissance de cause que l'USP a, l'an dernier, développé ses stratégies autour de quatre axes:

- Renforcement de la présence sur le marché
- Amélioration du rendement par une baisse des coûts et une plus grande marge de manœuvre économique
- Renforcement de l'espace rural, de l'évolution structurelle et des mesures sociales
- Enracinement de l'agriculture dans la société, la politique et l'économie

Une distinction claire de nos produits sur les points de vente accentue leur succès sur le marché, car le consommateur peut ainsi faire un choix volontaire. Dans cette optique, Agro-Marketing Suisse (AMS) a lancé l'automne dernier la marque d'origine SUISSE GARANTIE. Cette garantie d'origine permet aux consommateurs de reconnaître et de donner la préférence aux produits indigènes. Cette marque, introduite dans un premier temps pour les fruits et légumes, sera étendue dans le courant de l'année 2005 aux produits laitiers, à la viande, aux pommes de terre, aux produits oléagineux et aux céréaliers. Un autre point stratégique important consiste à diminuer le nombre de prescriptions coûteuses et à augmenter la marge de manœuvre entrepreneuriale.

Il n'est pas possible de miser sur une compétitivité accrue sans que nous ayons tous les moyens nécessaires à disposition. A ce titre, la loi régissant l'agriculture, ainsi que d'autres lois qui freinent l'esprit d'entreprise devront être assouplies et simplifiées. Il s'agit en particulier de la législation sur l'aménagement du territoire, sur les importations parallèles, sur le marché intérieur et de la loi sur le marché de l'électricité.

Les responsables dans les instances de l'USP, de même que les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat, ont conscience que, dans ce contexte difficile, leur action doit se poursuivre avec engagement et motivation, dans l'intérêt des paysannes et des paysans.



Hansjörg Walter  
Président



Jacques Bourgeois  
Directeur

## Sommaire

■ Editorial	<b>2</b>
■ Le marché en 2004	<b>4</b>
■ Les activités de l'USP en 2004	<b>7</b>
■ Département de l'économie agraire	<b>11</b>
■ Etat-major / Communication	<b>13</b>
■ Division de l'économie animale	<b>14</b>
■ Division de la production végétale	<b>15</b>
■ Division Ecologie – Energie – Matières premières renouvelables	<b>16</b>
■ Département affaires sociales, formation, services	<b>17</b>
■ Division Formation	<b>20</b>
■ Division AGROIMPULS	<b>21</b>
■ Division fiduciaire et estimations	<b>22</b>
■ Office des constructions agricoles OCA	<b>23</b>
■ Organigramme	<b>25</b>
■ Organisations faitières	<b>26</b>
■ Comité de l'USP	<b>28</b>
■ Chambre d'agriculture de l'USP	<b>29</b>
■ Assemblée des délégués de l'USP	<b>31</b>
■ Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisses des Paysans en 2005	<b>32</b>

Editeur: Schweizer Agrarmedien GmbH  
Thunstrasse 78, 3000 Berne 16  
Rédaction: Hans Rüssli  
Mise en pages: Nejna Gothuey

## Bonnes récoltes et prix du bétail de boucherie satisfaisants

L'année agricole 2004 s'est présentée dans l'ensemble sous un jour favorable. Une météorologie que l'on qualifiera de «normale» a permis d'engranger de bonnes récoltes. La vente de la plupart des produits s'est déroulée sans problème, même si les prix ont été parfois nettement inférieurs à ceux de l'année précédente. Dans le secteur de l'élevage, le volume de production a été conforme à une demande vigoureuse. Grâce à des entrepreneurs dignes de ce nom, de nombreuses innovations prometteuses ont vu le jour à tous les échelons de la chaîne de valeur agro-alimentaire et du secteur des services agricoles. Par rapport à l'année précédente, enfin, le revenu agricole s'est légèrement repris.

Après un hiver froid et neigeux, le printemps s'est révélé dans l'ensemble plus ensoleillé que la moyenne et légèrement trop chaud, voire trop sec dans certaines régions, malgré les périodes de froid et de précipitations de Pâques et de la première décade de mai. L'été



Une récolte de fraises record: En 2004 près de 5775 tonnes de fraises en provenance de la Suisse ont été écoulées sur le marché. Du jamais vu. Photo: Hans Rüssli

nous a présenté une humeur changeante, des périodes de sécheresse étant coupées d'orages avec de fortes chutes de grêle, suivis de périodes de précipitations. En raison de précipitations parfois limitées et de la prédominance des vents du nord, qui ont asséché les sols, l'été a été trop sec jusqu'au début du mois d'août à l'ouest, au nord et au sud du pays. L'automne a commencé dans tout le pays avec des chaleurs persistantes et du beau temps, mais des nuits plutôt fraîches.

Après deux moissons en-dessous de la moyenne, 2004 a été une année céréalière

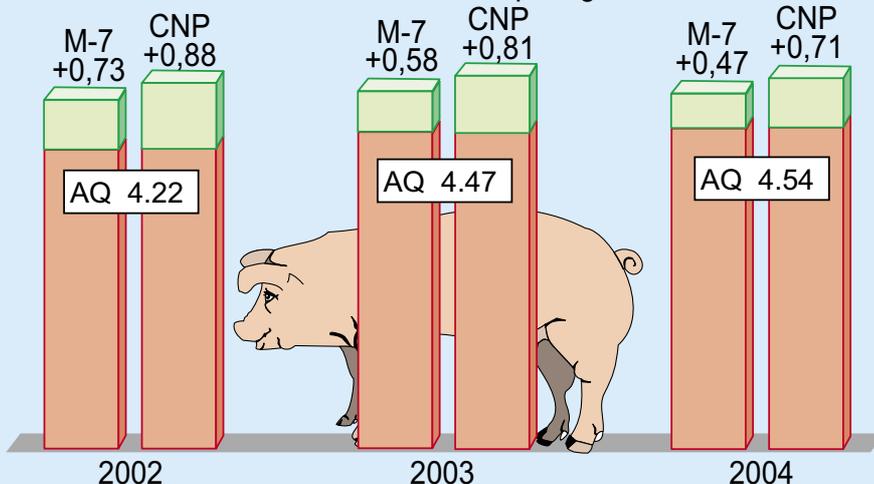
normale. Une surface de quelque 93 000 hectares a donné environ 570 000 tonnes de céréales panifiables utilisables à cette fin. Mais comme la totalité de cette récolte ne pouvait être transformée, les mesures d'allègement du marché de la Fédération suisse des producteurs de céréales ont conduit au déclassement en fourrage de 65 000 tonnes de blé. Contrairement aux céréales panifiables, les céréales fourragères ont enregistré un léger recul à 75 300 hectares des emblavures. La récolte est estimée à 557 000 tonnes. Celle de maïs grain, avec 186 700 tonnes, a dépassé la récolte de 2003, marquée par la sécheresse. On a enregistré un mouvement à la hausse du colza. Les 52 800 tonnes de colza destinées au marché des huiles comestibles ont dépassé pour la première fois l'objectif des 52 000 tonnes. Ce qui n'a pas empêché les huileries d'absorber la totalité de la récolte. De plus, 4600 tonnes de colza ont été livrées comme matière première renouvelable à l'industrie. Enfin, la récolte de tournesols s'est élevée à quelque 18 000 tonnes, en-dessous des quantités déterminées par contrat.

### Récolte record de betteraves sucrières

Durant l'année sous revue, on a planté 300 hectares de pommes de terre de moins qu'en 2003, mais le rendement, avec 39,5 tonnes par hectare, s'est avéré bon. La

### Différence de prix entre label et AQ

Label et AQ-Viande Suisse en francs par kg PM, franco abattoir



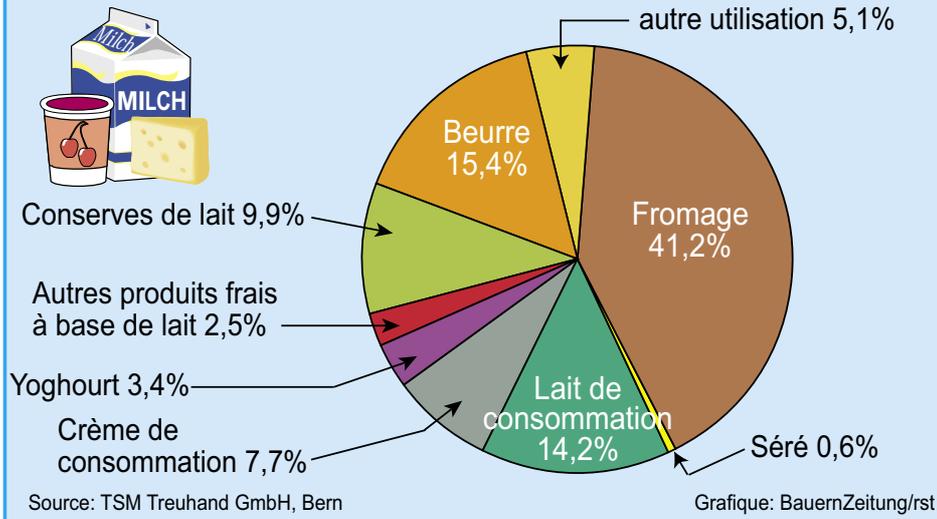
Source: Division Production animale, USP

Grafique: BauernZeitung/rst

Le marché des denrées alimentaires se durcit. Le consommateur dispose de moins d'argent ou le dépense différemment. Ces trois dernières années la différence de prix entre la viande de porc AQ et les porcs sous label a fortement baissé.

## Commercialisation du lait en 2004

les 3 211 987 tonnes de lait commercialisé calculées en équivalents-lait



La quantité de lait supplémentaire, 1,2%, a pu être commercialisée à de meilleures conditions que l'an dernier.

récolte totale de tubercules s'est élevée à 525 770 tonnes, dont 16 500 tonnes de pommes de terre biologiques. En raison du rapport entre l'offre et la demande, les prix à la production ont fluctué dans la partie inférieure de la fourchette. Le 31 octobre, les stocks s'élevaient à 65 370 tonnes de pommes de terre de consommation et 82 290 tonnes de pommes de terre de transformation, soit respectivement 6% et 9% de plus qu'à la même date de l'année précédente. 2004 a été pour les betteraves sucrières l'année du record absolu. Les planteurs ont en effet livré au sucreries 1,46 million de tonnes de betteraves cultivées sur 19 000 hectares, soit 40 000 tonnes de plus que le précédent record, enregistré en 2002. En revanche, avec 17%, la teneur moyenne en sucre est restée inférieure aux attentes.

### Production maraîchère malmenée

En 2004, les récoltes de légumes ont été nettement supérieures à la moyenne, ce qui a provoqué une chute des prix à la production des légumes frais – de pleine terre ou sous abri – deux semaines seulement après le début de la récolte. L'abondance a prévalu également dans le secteur des légumes de transformation, si bien qu'une partie seulement des surfaces a été récoltée. La culture des légumes de garde a elle

aussi enregistré des records. Ainsi, avec 19 000 tonnes, la récolte d'oignons a-t-elle dépassé de 5500 tonnes les besoins du marché, alors que celle de carottes en faisait de même avec 39 000 tonnes, soit 3000 tonnes de trop. Les prix à la production ont donc plongé très près du niveau de l'Union européenne.

### Les petits fruits au sommet

L'été 2004 s'étant avéré idéal pour la production des petits fruits, les récoltes ont lar-

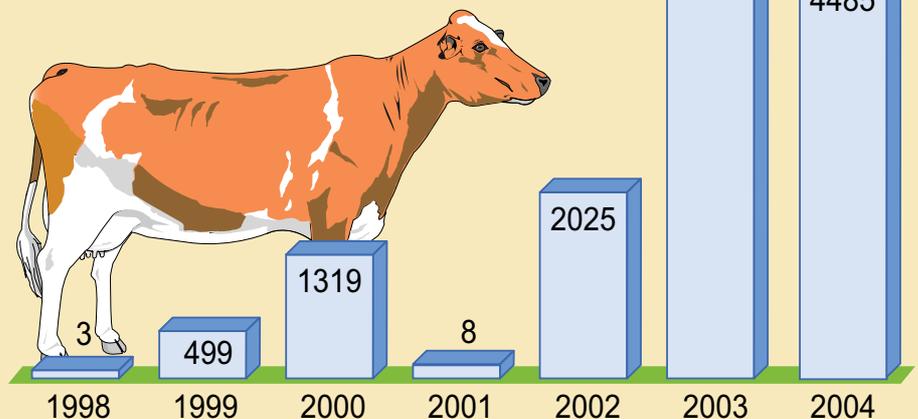
gement tenu la promesse des fleurs. Avec 5775 tonnes, les fraises ont garni le marché en abondance, tout comme les framboises et les mûres d'ailleurs. La récolte totale de cerises de tables a atteint 2025 tonnes, soit 18% de plus que l'année précédente. La récolte des pruneaux s'est élevée à 2990 tonnes. Pour la première fois, les variétés de la catégorie 33 millimètres ont dépassé la variété Fellenberg, avec 1325 tonnes contre 1280 tonnes. La récolte de fruits à pépins a également dépassé les prévisions. En effet, avec 59 189 tonnes de pommes de tables stockées à fin octobre, on dépassait de 10 000 tonnes les volumes de 2003. Succès également pour les poires de tables, dont 11 082 tonnes ont rejoint les entrepôts. La vendange s'est enfin soldée par une production de moût de 116 millions de litre, soit 18,9 millions de litres de plus qu'en 2003, mais 1,5 million de litres de moins que la moyenne décennale.

### Marché du lait: mieux que prévu

L'évolution du marché du lait s'est avérée meilleure que prévu, sauf pour le lait biologique. Il a même fallu décréter en octobre un arrêt des admissions de nouveaux producteurs biologiques. En 2004, la production de lait commercialisé s'est élevée à 3 212 000 tonnes, soit une baisse de 1% par rapport à l'année précédente. La production froma-

## Exportations du bétail d'élevage et de rente

Bétail bovin élevé en Suisse



Source: Données mensuelles sur l'agriculture de l'USP

Grafique: BauernZeitung/rst

Après huit ans d'interruption, en 2004, l'Italie a racheté des vaches suisses. Plus de la moitié du bétail exporté, soit 2700 animaux ont été vendus en Italie.

gère a atteint 162 400 tonnes, en hausse de 1,4% par rapport à l'année précédente. Les exportations fromagères ont enregistré des résultats satisfaisants, avec une hausse de près de 800 tonnes à 55 613 tonnes. Le prix annuel moyen du lait calculé statistiquement a baissé de 0,91 centime pour se fixer à 74,63 centimes par kilo. Cette baisse a réduit le revenu des producteurs de lait de quelque 30 millions de francs.

### **Bons prix des vaches et des porcs**

En 2004, l'abondance de l'offre de taureaux de boucherie a fait pression sur les prix. Le prix moyen des taureaux s'est élevé à CHF 8.17 par kilo de poids mort, soit 2 centimes de moins que l'année précédente. Mais le prix moyen des génisses s'est légèrement repris à CHF 8.07 par kilo de poids mort. Le recul du nombre d'abat-

tages de vaches a eu pour conséquence un envol de 19% de leur prix et la nécessité d'importer 2000 tonnes de viande pour la transformation. Le marché des veaux d'étal a été caractérisé par de faibles volumes et des prix élevés. Le nombre des abattages de porcs, totalisant 2,6 millions d'animaux, n'avait jamais été si faible depuis trente ans. Le prix des porcs s'est établi à CHF 4.54 par kilo de poids mort, soit 7 centimes de mieux qu'en 2003. Enfin, en raison de l'augmentation de 7,1% du nombre des abattages et du changement du système d'importation de leur viande, le prix moyen des agneaux a chuté de 12% environ, à CHF 10.21 par kilo de poids mort.

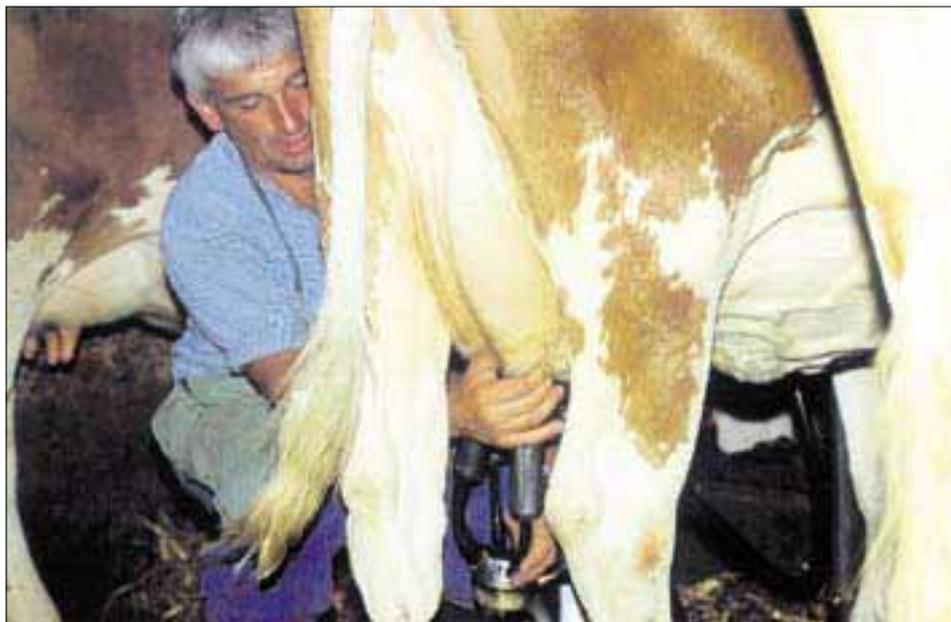
### **On exporte de nouveau du bétail suisse vers l'Italie**

Le marché du bétail de rente a évolué de façon réjouissante en 2004. Les prix moyens

bruts des enchères pour les vaches et les génisses portantes de toutes les races laitières ont presque atteint CHF 3000. Ils sont encore partis à la hausse à partir d'août pour atteindre CHF 3200 en novembre. Les troupeaux de vaches allaitantes étant en augmentation, on cherche des vaches mères. Dans les mises publiques, on a donc payé en moyenne CHF 3500 par vache (suitée ou non) ou par génisse portante, toutes races à viande confondues. Pour l'élevage suisse, l'année 2004 est à marquer d'une pierre blanche, puisque après 8 ans d'interruption, l'Italie a de nouveau importé des vaches helvétiques.

### **Le marché des œufs et sain, celui de la volaille en recul**

Le marché des œufs a évolué en équilibre durant l'année 2004. Les poules ont pondu quelque 652 millions d'œufs, soit 4% de moins qu'en 2003. La consommation de volailles montre quant à elle des signes de saturation. En 2004, on a certes produit 58 516 tonnes de volailles suisses, en hausse de 3000 tonnes, mais les importations ayant baissé dans le même temps à 42 437 tonnes, la consommation totale s'est avérée inférieure de 2% à celle de l'année précédente.



Durant l'année 2004, le marché laitier a évolué mieux que prévu. La production et l'exportation de fromage ont légèrement augmenté. Photo: Walter Bachmann

# Les activités de l'USP en 2004

Le programme d'activité 2004 a été accepté par l'Assemblée des délégués (AD) le 27 novembre 2003. Le tableau qui suit résume en dix points les objectifs principaux et, pour chaque rubrique, décrit ce qui a été atteint.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2004

## Les résultats obtenus en 2004

### 1. Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Engagement dans les négociations en cours à l'OMC en faveur des intérêts de l'agriculture suisse.

A maintes reprises, l'USP a défendu avec fermeté la position de l'agriculture. Elle a engagé des pourparlers avec la délégation suisse, et bien d'autres délégations et organisations paysannes. Au 36<sup>e</sup> Congrès mondial des associations paysannes à Washington, elle a présenté une fois de plus la situation et la position de l'agriculture suisse. Lors des négociations de juillet 2004, à Genève, l'USP a développé sa position devant de nombreux ministres et délégations.

Evaluation, en collaboration avec l'OFAG et le seco, des incidences que les étapes de libéralisation proposées pourraient avoir sur l'agriculture suisse et élaboration de stratégie pour les maîtriser.

Le modèle, élaboré en collaboration avec l'OFAG, permet de simuler les effets sur l'agriculture suisse d'un certain nombre de modalités, en vue de la libéralisation exigée. Les pertes évaluées se montent, suivant le projet, à 1,5, voire 2,5 milliards. L'USP a étudié des stratégies pour maîtriser les défis de l'OMC.

### 2. Effets de la politique agricole de l'Union européenne, de son élargissement à l'Est et des Accords bilatéraux sur l'agriculture suisse

Engagement dans le dossier «Denrées alimentaires transformées» en rapport avec la conclusion des Accords bilatéraux II.

L'accord trouvé dans le dossier «Denrées alimentaires transformées» donne satisfaction. Les solutions ont été mises en œuvre dans l'UE et en Suisse, dès le 1<sup>er</sup> février 2005. L'accord simplifie le commerce avec l'UE pour les matières premières agricoles transformées et de ce point de vue, il est bien accueilli par les milieux agricoles. L'USP a contribué à adapter cet accord au droit suisse.

Sucre cas particulier: Du fait de la solution dite du double zéro (pas de contributions à l'exportation, pas de droits de douane) dans le cadre des Bilatérales II, l'évolution internationale a des répercussions directes sur le marché du sucre en Suisse. La réforme annoncée par l'UE sur le marché du sucre représente, pour la branche indigène du sucre, un immense défi à relever. L'USP s'engagera pour la prise de mesures en faveur des produits dérivés des betteraves.

Evaluation des effets probables sur l'agriculture suisse de la réforme de la politique agricole commune et de l'élargissement à l'Est de l'UE.

La réforme de la PAC (politique agricole commune de l'UE) avance sous la pression de l'OMC et de l'élargissement à l'Est. Les principaux thèmes prévoient la baisse des prix et la transformation du système des paiements directs. Le modèle développé par l'USP met en évidence les conséquences pour les exploitations agricoles suisses d'un éventuel rapprochement avec l'UE.

Engagement pour l'ouverture du marché du travail et le recrutement de la main d'œuvre dans l'agriculture.

Un accord a enfin été trouvé pour que les personnes ressortissantes des nouveaux Etats membres de l'UE puissent travailler dans l'agriculture suisse (voir sous point 9).

### 3. Mise en œuvre de la politique agricole 2007

Evaluer la mise en œuvre de la PA 2007 en fonction de sa viabilité dans la pratique, concernant par exemple la mise aux enchères des contingents tarifaires pour la viande ou l'augmentation des contingents laitiers de certains groupes de producteurs.

L'USP, en adoptant un large catalogue de mesures d'abaissement des coûts, le premier de ce type, souhaite créer une dynamique dans les marchés de la consommation intermédiaire. Le catalogue de mesures a été présenté au grand public, au mois d'octobre. Reste maintenant à assurer l'application de ces mesures.

L'USP, participant de poids dans l'élaboration par Proviande des modalités d'application de la mise aux enchères des contingents tarifaires pour la viande, a largement contribué à faire valoir et à préserver les intérêts des producteurs.

Analyser les effets de la PA 2007 sur la situation économique et sociale des familles paysannes.

Le Rapport de situation 2004 présente une analyse de la situation économique de l'exploitation agricole et précise un certain nombre de mesures.

Rédiger et publier le Rapport de situation 2004.

Le Rapport de situation 2004 de l'USP, paru sous le titre «Une agriculture piégée par les coûts de production» est le troisième de la série. Ce rapport arrive à la conclusion que la durabilité économique de l'agriculture n'est pas assurée. Seule 13% de toutes les exploitations génèrent un revenu du travail et du capital plus rentable que dans une activité alternative en dehors de l'agriculture.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2004

## Les résultats obtenus en 2004

### 4. Position de l'agriculture sur le marché

Refus, dans le cadre de la PA 2007, de toute nouvelle réduction du soutien au marché sans des compensations.

Compte tenu de la situation austère des finances fédérales, le soutien au marché a été une nouvelle fois réduit, dans le cadre du programme d'allègement 2003 de la Confédération. Sur influence de l'USP, il n'y a pas eu de coupe dans les taux de paiements directs, en rapport avec le programme d'économie.

Poursuite de la communication de base, en vue d'améliorer la situation des acteurs de la vente.

La campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses» a été relancée avec beaucoup d'élan (voir sous point 6).

Soutien des organisations de producteurs pour l'adaptation de leurs structures selon les articles 8 et 9 de la LAgr.

Un regroupement des producteurs suisses dans le domaine de l'organisation du marché pour les fleurs coupées a été examiné. L'initiative a malheureusement échoué, en raison des divergences de perceptions entre les Associations des horticulteurs de la Suisse romande et celle de la Suisse alémanique.

La fondation de l'Association des producteurs suisses de bétail bovin (PSBB) initiée par l'USP, remplit les conditions légales pour représenter une organisation de producteurs et pour la mise en place de mesures d'obligation générale dans le domaine de la production de viande de veau et viande bovine. Les six organisations membres (CTEBS, CI marchés publics, SKMV, PSL, ASVNM, Swiss Beef) regroupent sous l'égide des PSBB plus de 90% des détenteurs de bétail bovin.

Réalisation de la déclaration positive pour les méthodes de production suisses.

Malgré la résistance des organisations des consommateurs, l'USP s'est engagée en faveur d'une possibilité stratégique importante concernant la déclaration positive. Cet engagement a porté ses fruits. En novembre 2004, le Conseil fédéral a donné son accord sur la possibilité d'une déclaration positive. Le parlement salue la proposition élaborée par la commission économique du Conseil national (CEN), suite à une initiative de Melchior Ehrler (PDC/AG). Le parlement, lui aussi, estime important que l'agriculture suisse puisse user d'instruments compétitifs dans un marché libéralisé.

Mise en œuvre du projet SUISSE GARANTIE.

A fin avril, l'USP s'est chargée de certaines tâches de management dans la phase de mise en œuvre. Elle s'est occupée de la coordination des activités des interprofessions et de la communication entre les différents acteurs. Grâce à un engagement hors du commun, l'introduction de SUISSE GARANTIE en septembre 2004 a été un succès.

Intensification des contacts avec les organisations des consommateurs.

Les contacts avec les organisations des consommateurs ont été très intenses, surtout dans le cadre de l'introduction de SUISSE GARANTIE. La collaboration avec le forum du consommateur a été particulièrement constructive et réjouissante.

Maintien des contacts avec les grands distributeurs et la restauration, afin de les gagner à la cause de la production.

En 2004, l'USP a mené des entretiens au plus haut niveau avec les deux grands distributeurs, pour leur exposer les préoccupations des producteurs. En outre, des contacts étroits se sont tissés dans le cadre de l'introduction de SUISSE GARANTIE. Une collaboration a eu lieu par exemple avec Migros pour le Brunch du 1<sup>er</sup> août, et avec Coop pour le projet d'un stand de foire. Pour ce qui est des interprofessions, les entretiens se poursuivent. Des projets communs sont lancés dans le cadre du tourisme. La collaboration avec la restauration se situe au niveau régional.

Réalisation d'une plate-forme décisionnelle des organisations de producteurs de bétail bovin, s'occupant en particulier du positionnement des produits sur le marché.

L'assemblée constituante de l'Association des producteurs suisses de bétail bovin (PSBB) a eu lieu le 9 janvier 2004. Dans le but de mieux exploiter les synergies, le fonctionnement du secrétariat est assuré par la division Production animale de l'USP. Les activités se sont concentrées en outre sur des publications PSBB pour informer les partenaires commerciaux, sur l'élaboration d'un concept de promotion des exportations de viande, ainsi que sur la négociation de la nouvelle répartition des contributions fédérales touchant l'élimination des sous-produits animaux et le système d'incitation pour la BDTA.

### 5. Evolution du régime laitier

Collaboration dans les groupes de travail des PSL, afin de définir les points importants du régime laitier après la suppression du contingentement laitier. Les propositions devront être reprises dans le rapport de l'OFAG.

Au début de l'année 2004, l'USP s'est investie dans un groupe de travail des Producteurs Suisses de Lait (PSL). En collaboration avec les PSL, elle a défini les mesures d'accompagnement pour la sortie anticipée du contingentement laitier.

Elaborer des mesures d'accompagnement nécessaires à l'abandon du contingentement, à savoir l'adaptation des paiements directs. Les propositions doivent être reprises dans le rapport de l'OFAG.

Sur l'initiative de l'USP, le «Groupe d'intervention Lait», un groupe formé des principaux acteurs de l'économie laitière suisse, a étudié, en 2004, une stratégie et un train de mesures d'accompagnement concrètes pour le renforcement de l'économie laitière suisse. L'USP a collaboré activement dans le groupe de travail «Groupe d'intervention Lait» et a ainsi contribué pour une part essentielle aux bons résultats des travaux du «Groupe d'intervention Lait».

### 6. Communication interne et externe

Poursuite et développement de la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses» en fonction des résultats du contrôle de l'impact publicitaire effectué en 2002.

La campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses» a été relancée dans la publicité télévisée. Outre la campagne d'affichage du printemps, la campagne d'affichage de l'été a été renouvelée.

Production d'un film présentant une agriculture suisse tournée vers l'avenir. Le film a été synchronisé dans différentes langues, pour qu'il puisse être visualisé à l'échelle internationale.

Dans un atelier de deux jours, une analyse approfondie de la campagne a débouché sur une redéfinition des principaux éléments.

Communication de base: Lancement au printemps de la campagne d'affichage «Sujet de printemps».

Au printemps, le thème de la multifonctionnalité a été amené dans le grand public avec une campagne d'affichage sur deux sujets.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2004

Elaboration définitive et mise en œuvre d'une nouvelle présentation pour les foires portant sur les thèmes «Alimentation, santé et bien-être».

Participation à Beef 04.

Soutien continu de la communication de base par des mesures complémentaires nationales, cantonales et régionales.

Relations publiques: Communication rapide des prises de positions sur toutes les questions importantes pour l'agriculture, par le biais de déclarations officielles, conférences et communiqués de presse.

Développement et mise en œuvre d'une stratégie générale pour l'agriculture suisse sur Internet.

## Les résultats obtenus en 2004

La présentation dans les foires sur le thème «Natürlich fit – cultivez votre santé» a été développée conjointement avec l'Office fédéral de la santé publique et différents programmes de promotion de la santé. Mise en œuvre à partir du mois de mai, elle a été un succès dans près de 26 foires. Message véhiculé: l'agriculture suisse offre simultanément un large éventail de produits de qualité et un paysage accueillant pour les loisirs et le repos. Les paysans contribuent sous cet angle au bien-être de la population.

L'USP, avec son stand de foire et le jeu «AgriDisk» fort apprécié, a marqué sa présence à beef.04. Cette manifestation a attiré près de 100 000 visiteurs.

En complément aux activités sur le plan national, les organisations paysannes cantonales ont conduit de multiples actions. Parmi les nombreuses présences aux foires, il faut souligner d'intéressantes actions comme le «Sichlete» sur la place fédérale, à Berne, la «visite des étables» dans le canton de Lucerne ou les présences remarquées dans les manifestations culturelles et sportives dans le canton de Vaud.

Différentes organisations partenaires telles que «Vacances à la ferme», «Aventure sur la paille» ou «Horizon Ferme» participent à la campagne d'image.

La division Communication a rendu un grand nombre de prises de positions sur des questions d'actualité et a largement évoqué les thèmes agricoles devant les journalistes. Les relations publiques ont été animées: conférences de presse, 70 communiqués de presse et de nombreuses rencontres et manifestations.

Le concept élaboré fournit les bases d'un site Internet accessible à l'agricultrice et à l'agriculteur praticien. La plate-forme ainsi mise en place en collaboration avec les organisations, les médias et les services de vulgarisation agricole est un instrument utile à tous ceux qui pratiquent quotidiennement l'agriculture.

## 7. Politique régionale / Développement territorial

Mise en consultation de la nouvelle politique régionale (NPR).

L'USP approuve le contenu du projet, favorisant une politique moins compensatrice et davantage axée sur le renforcement de la compétitivité régionale en soutenant l'esprit d'entreprise, les innovations et les systèmes de valeur ajoutée. L'USP a cependant émis des réserves quant à l'extension de la politique régionale aux régions périphériques et aux agglomérations. Un groupe de travail mixte, avec les représentants du DFE et les chefs des Départements cantonaux de l'économie publique, devra réétudier le projet en juin 2005.

Améliorer la marge de manœuvre économique des agriculteurs dans le droit foncier rural concernant l'aménagement du territoire.

On a évalué les résultats de l'enquête réalisée auprès de toutes les organisations paysannes cantonales de Suisse sur les besoins et les problèmes de mise en œuvre. Un nouveau concept a été élaboré en prenant en compte les exigences exprimées lors de l'enquête. Cette position a été fortement soutenue dans les débats politiques, de sorte que l'on pourra bientôt s'attendre à une modification de ladite Ordonnance en faveur de l'agriculture. Une influence a été en outre exercée sur la mise en œuvre de l'aménagement du territoire au travers d'exposés et de recours.

Mise en œuvre et accompagnement du projet en matière de formation ARC dans le cadre de la NPR.

Le nouveau projet de formation continue ARC lancé dans 5 régions (4 en Suisse alémanique et 1 en Suisse romande) a été mis en œuvre dès la première année. Dans l'ensemble, 89 agricultrices et agriculteurs, soit 47 exploitations, y ont participé. Les résultats sont encourageants.

## 8. Formation professionnelle

Elaborer et développer l'apprentissage professionnel «d'agriculteur» (formation de base) en respectant les dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Les préparatifs en prévision de la nouvelle ordonnance sur la formation ont abondé dans le sens d'une harmonisation au sein de la branche, sur le plan suisse.

Renforcer la collaboration avec d'autres associations professionnelles au niveau du forum de la formation.

La collaboration avec les interprofessions s'est réalisée au niveau de la présentation de foire go-nature.ch. Ce produit est à disposition pour la publicité professionnelle commune.

Constituer les structures nécessaires à la réforme du système de formation par les organisations professionnelles.

Les éléments ont été réunis pour la fondation d'une Organisation du monde du travail agricole (OdA) conformément aux exigences de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. L'organisation du monde du travail agricole (OdA) se donne pour objectif de recenser toutes les organisations professionnelles de l'agriculture et actives dans les professions agricoles spécialisées en Suisse.

Consolider les nouveaux examens professionnels de maîtrise et développer le système des modules. La structure du système de formation au niveau tertiaire doit être redéfinie, en prévision de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Durant l'année de ce rapport, 207 candidates et candidats ont passé l'examen professionnel et 131 ont obtenu le diplôme de maîtrise.

Le règlement des examens professionnels a été révisé et mis en consultation dans les milieux intéressés. S'agissant de la formation continue en agriculture, on donne une priorité au nouveau positionnement de la gestion d'entreprise et au contenu de la formation. L'introduction de l'examen final intermodulaire au niveau de l'examen professionnel constitue un élément important.

Influer sur les réformes du système des connaissances en agriculture (formation, recherche, vulgarisation).

Les intérêts de l'organisation professionnelle ont été représentés au sein de différents groupes de formation et vulgarisation. Les concepts de formation et formation continue en rapport avec le droit aux paiements directs ont été réalisés dans le domaine de la médecine vétérinaire.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2004 Les résultats obtenus en 2004

### 9. Services pour les familles paysannes

Offre de conseils de haut niveau du Département fiduciaire et estimations, pour toutes les questions juridiques et fiduciaires concernant l'agriculture.

Information et défense des intérêts liés au droit du travail.

Développement du programme avantageux d'assurance agricole AGRISANO et de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse.

Développement du service de placement de stagiaires et de main d'œuvre; soutien accru d'AGROIMPULS à la vente directe.

L'Office de construction agricole (OCA) restructure l'organisation, surveille les mandats en permanence et contrôle les coûts de manière ciblée.

La nouvelle «Directive d'estimation» de la valeur de rendement est entrée en vigueur au début 2004. La mise en œuvre a été soutenue sur le plan suisse par des cours, des articles spécialisés et par le développement d'un programme Excel. Ce système apporte une amélioration majeure dans l'évaluation correcte des immeubles agricoles.

Des interventions, exposés et documents de fonds ont été produits sur le thème de la «position juridique des paysannes».

Les exigences des agriculteurs ont été prises en compte dans le cadre de la consultation sur la réforme fiscale des entreprises. En parallèle, la procédure d'établissement de l'assiette de l'impôt est observée à l'échelle nationale. L'USP cherche aussi à user de son influence sur les associations fiduciaires et suit de près les recours.

Par la collaboration et la participation au développement de AgroTwin et AgroTech, l'USP a contribué à la mise en place d'instruments simplifiant l'établissement des rapports.

AGROIMPULS a organisé un grand nombre de cours et donné de très nombreux renseignements dans le domaine du droit du travail. Les intérêts de l'agriculture ont été soutenus dans la nouvelle Commission tripartite fédérale pour les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes avec UE/EFTA.

La Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS), avec son succès devant la Commission fédérale professionnelle pour la prévoyance professionnelle et la collaboration à l'élaboration de la nouvelle ordonnance d'application de la loi sur la prévoyance professionnelle, permet aux familles paysannes de continuer à bénéficier d'une prévoyance professionnelle avantageuse et optimale. Le remaniement du concept des plans de prévoyance de la FPAS et l'indépendance acquise par la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse (FCPAS) a encore amélioré la situation.

AGRISANO offre des primes avantageuses et a présenté un résultat d'exercice très réjouissant pour 2004. L'orientation ciblée sur l'agriculture porte ses fruits.

La certification aux normes ISO obtenue aisément par les entreprises de services et EFQM par AGRISANO, démontre que ces entreprises travaillent efficacement.

Le service de renseignements et de conseil dans le domaine de l'assurance en faveur des familles paysannes a été très sollicité.

Sur le plan politique, on s'est engagé énergiquement en faveur de la réalisation de l'assurance du congé maternité et de la mise au point de l'ordonnance sur la LPP. Malheureusement, la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS a été rejetée.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Fondation de la prévoyance dans l'agriculture suisse a transféré toutes ses activités qui ne relèvent pas de la prévoyance professionnelle à la nouvelle Division USP Assurances.

En 2004, ce service a effectué 2331 placements de stagiaires en Suisse et 139 à l'étranger (chiffres comparables aux années précédentes).

Des personnes ressortissantes des nouveaux Etats membres de l'UE ont enfin obtenu un permis de travail dans l'agriculture suisse.

Le «Pure Märt», service de matériel d'emballage pour la vente directe, a pu augmenter son chiffre d'affaires, grâce notamment au lancement de son logo «Producteur – contact – fraîcheur» et «Proches de vous. Les paysans suisses».

La collaboration avec le LID a été intensifiée dans le domaine de la vente directe par Internet. Le site [www.bauernbieten.ch](http://www.bauernbieten.ch) a été intégré dans [www.landwirtschaft.ch](http://www.landwirtschaft.ch).

Une «plate-forme Agrotourisme» a été constituée dans le but de développer une offre agrotouristique fascinante, dans les régions qui manquent de structures. Un premier pas notable dans ce sens a été la création d'une brochure qui recense les principales organisations prestataires.

En 2004 un nombre remarquable de familles paysannes ont eu recours aux conseils de l'Office de construction agricole pour la réalisation de divers projets.

La restructuration des bureaux de l'OCA est presque achevée et donne satisfaction.

Les mandats reçus assurent une charge de travail raisonnable, mais le rendement est plutôt creux.

### 10. Le paysan entrepreneur

Identification de projets visant les objectifs stratégiques 2010.

Etablissement d'un plan d'action avec une liste des priorités.

Réalisation de projets en commun avec les organisations professionnelles, sectorielles et d'autres milieux intéressés.

L'USP, en collaboration avec ses sections membres et sous la houlette du «Groupe de travail Avenir» institué par le comité, a élaboré les Lignes directrices des paysannes et paysans pour l'agriculture suisse. Les six objectifs formulés mettent en évidence les points prioritaires.

S'appuyant sur ce travail, l'USP a lancé, avec ses sections membres, un projet articulé autour de quatre axes d'action: A) Renforcement de la présence sur le marché, B) Réduction des coûts et augmentation de la marge de manœuvre des exploitations agricoles, C) Evolution des structures, mesures sociales et renforcement des régions rurales et D) Meilleur enracinement de l'agriculture dans la société, la politique et l'économie. Ce concept donne l'orientation stratégique de l'USP pour la PA 2011.

Département de l'économie agricole et relations internationales

## La problématique des coûts dans l'agriculture

L'USP a effectué durant l'année 2004 une analyse approfondie de la problématique des coûts dans l'agriculture. Le résultat montre que le niveau de prix des moyens et des facteurs de production en Suisse est très élevé. Par ailleurs, les grandes différences de coûts de production entre les exploitations prises individuellement signifient que les agriculteurs, confrontés à une situation donnée, réagissent différemment et sont à même de déceler un certain potentiel, permettant de contenir leurs coûts.

En comparaison avec nos pays voisins, nos agriculteurs doivent assumer des moyens et des facteurs de production bien plus onéreux. Les réformes agricoles des quinze dernières années ont conduit à une baisse massive des prix pour les produits agricoles, tandis que, dans l'ensemble, les prix de la consommation intermédiaire ont été maintenus à un haut niveau.

En octobre 2004, l'USP a adopté un premier paquet de mesures, tendant à atténuer la problématique des coûts. A travers ces mesures, l'USP sollicite des simplifications par exemple sur le plan de l'aménagement du territoire, du droit de superficie, de l'élevage et de la taxation fiscale de l'agriculture. En outre, l'USP, avec son Rapport de situation 2004 titré «Une agriculture piégée par les coûts de production» souligne très clairement la problématique des coûts. Dans le cadre de la PA 2011, l'USP entend soulever et contrer les problèmes épineux qui piègent les coûts de production de l'agriculture.

### «Groupe d'intervention Lait»

L'USP s'est engagée avec énergie dans le «Groupe d'intervention Lait». Tous les acteurs importants de l'économie laitière suisse ont coopéré dans cette équipe d'étude et d'action, pour la mise en place de mesures de renforcement de l'économie laitière suisse. Du point de vue de la branche, le «Groupe d'intervention Lait» a pu redéfinir une politique commune pour le marché laitier à moyen et long terme. Le groupe de projet propose de répondre aux défis de l'économie laitière par des réponses pragmatiques, compétentes, basées sur la continuité. Il s'agit en priorité de développer les mesures existantes et de les compléter par de nouveaux instruments. Les aides et les suppléments pour le lait transformé en fromage doivent être maintenus.

S'agissant des parts de marché indigène, on s'engagera à les conserver malgré l'ouverture du marché. Au niveau de l'exportation, l'ambition portera à développer le grand potentiel d'écoulement du fromage suisse traditionnel, vers l'Union européenne.

### Lignes directrices des paysannes et des paysans / stratégies

L'USP, avec ses organisations membres, sous la houlette du «Groupe de travail Avenir» institué par le comité, a défini les Lignes directrices des paysannes et des paysans pour l'agriculture suisse:

- ... Production agricole suisse
  - naturelle
  - efficace
  - ancrée régionalement

Les six lignes directrices formulées précisent les principaux enjeux des paysannes et des paysans:

1. Nous travaillons dans et avec la nature.
2. Nous gérons nos exploitations avec efficacité et responsabilité.
3. Nous sommes forts sur le marché.
4. Nous entretenons les bases naturelles de la vie.
5. Nous contribuons au développement durable de la Suisse rurale.
6. Nous nous engageons pour des conditions cadres fiables.

La 72<sup>e</sup> Assemblée des délégués de l'USP s'est déroulée sous le signe de ces nouvelles lignes directrices. Le président, Hansjörg Walter, affirma: «Chaque entrepreneur, chaque branche, ainsi l'agriculture suisse, a besoin de ses propres lignes directrices qui décrivent avec concision ses objectifs vitaux et l'idée qu'elle a d'elle-même. Les lignes directrices doivent signaler une ouverture. Nous voulons nous présenter comme une profession moderne et consciente de ses possibilités, qui sait où elle en est et ce qu'elle veut.» Sur la base de ces lignes directrices, l'USP a élaboré une stratégie en quatre axes, lui permettant de maîtriser les enjeux: «Renforcer la présence sur le marché», «Réduire les coûts et élargir la marge de manœuvre entrepreneuriale», «Développer les structures et les mesures sociales, renforcer l'espace rural» et «Consolider l'ancrage de la politique agricole aux niveaux social, politique et économique».

Les lignes directrices et les stratégies serviront de fil conducteur pour l'engagement de

l'USP, notamment dans les perspectives de la PA 2011.

### Débats ardues à l'OMC

Dans le Cycle de Doha, l'OMC vise, pour le dossier agricole, les objectifs suivants: une nouvelle réduction substantielle des droits de douane, une diminution du soutien au marché et une suppression des subventions à l'exportation. Après avoir échoué dans un premier temps, l'accord-cadre a abouti au



1<sup>er</sup> août 2004, à Genève. Cet accord-cadre fixe les repères pour les prochaines négociations sur l'accès au marché, le soutien interne et les subventions à l'exportation. Reste maintenant à fixer la manière dont ces étapes de réduction devront se dérouler. Chaque pays pourra calculer ses engagements sur la base des réglementations fixées. Au printemps 2005, de nouveaux débats seront ouverts à Genève car, suite à ces réglementations, l'agriculture suisse risque de devoir compter avec des pertes de CHF 1,5 à 2,5 milliards. La définition d'un produit sensible prend, dans le cadre de l'accès au marché ou de la réduction linéaire des droits de douane, une importance majeure. La clôture du Cycle

de Doha avait été prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2005; elle est maintenant reportée à la Conférence ministérielle qui se tiendra à Hongkong, du 13 au 18 décembre 2005. La Suisse travaille étroitement avec l'Union européenne et le groupe des pays importateurs nets de denrées alimentaires (G10 avec le Japon, la Corée et d'autres pays). Par sa collaboration avec les organisations paysannes et les ONG qui défendent le principe de multifonctionnalité et une libéralisation modérée, l'USP soutient aussi la délégation suisse dans ses négociations.

Après l'élargissement à l'Est, seul un tout petit nombre de pays ne feront pas encore partie de l'Union européenne. Les structures de la défense des intérêts des paysannes et des paysans devront être adaptées. Récemment la «Maison de l'agriculture» a été fondée, réunissant les membres des organisations paysannes européennes CEA et la COPA/COGECA. La CEA a cessé ses activités. L'USP a été admise le 11 février 2005 comme organisation partenaire de la COPA, Fenaco comme organisation partenaire de la COGECA. Ces partenariats garantissent les échanges d'informations entre les organisations paysannes européennes, renforçant la défense des intérêts des paysannes et paysans.

### Division statistique

La Division Statistique a élaboré avec compétence, vigilance et rapidité toutes les données nécessaires. Les plus notables sont la «Statistique mensuelle sur la situation de l'agriculture suisse», les «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation», la «Statistique laitière de la Suisse». Elle a également produit d'autres publications. Les extraits de ces brochures ont pu être

téléchargées sur Internet. Les données mensuelles, sur la situation de l'agriculture suisse, sont entièrement disponibles sur Internet. Outre l'actualisation des tableaux concernant les bases structurelles de l'agriculture, la production végétale, la production animale et le commerce extérieur avec les produits d'origine agricole, la statistique sur l'évolution des marchés et des prix dans le secteur agricole national et international a été fortement développée.

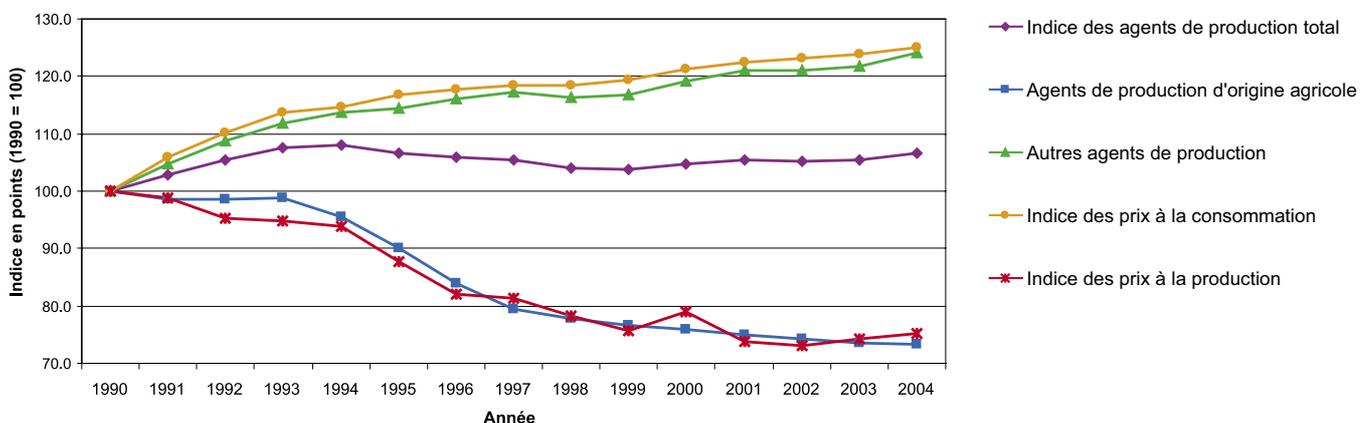
En coopérant à l'élaboration des comptes économiques de l'agriculture suisse, au bilan alimentaire et au calcul du degré d'approvisionnement en denrées alimentaires par la production indigène, nous avons contribué à la réalisation de documents importants pour la défense des intérêts professionnels et de la politique agricole. Ces données ont été en partie publiées dans le «Rapport de situation 2004». Ainsi, les responsables au niveau politique et économique peuvent s'appuyer sur des faits qui reflètent la situation et l'évolution globale de l'agriculture. Dans ce travail, nous avons pu compter sur la fidélité de 3300 correspondants qui nous fournissent, à titre gratuit, de précieux renseignements pendant la période de végétation sur les cultures et les récoltes, sur la commercialisation des produits, les prix et le rendement. Une partie de ces données (15%) est enregistrée directement par les concernés sur les banques de données, au travers de notre site Internet.

Pour la première fois, après une interruption de 4 ans, nous avons reconduit un recensement sur le salaire de l'employé agricole extra-familial auprès de 2000 exploitations sélectionnées aveuglément. Les résultats de ce recensement servent, d'une part, à déterminer les stratégies d'exploitations et, d'autre

part, à l'activité de l'USP dans le domaine de la vulgarisation. Elles sont aussi un fil conducteur dans les négociations en cours concernant les contrats-types et la convention collective de travail dans l'agriculture.

Des dossiers sur les domaines les plus divers ont été établis à la demande d'organes externes (offices fédéraux et autres offices, services d'information, stations de recherche, médias, politique, enseignants, etc.). Les thèmes le plus souvent abordés ont été l'évolution des prix dans la consommation intermédiaire et les produits agricoles, les marges dans la transformation et le commerce de denrées alimentaires, les coûts de production de certains produits, l'évolution de la production intégrée et biologique, les parts de marché des produits labellisés, les produits et les acheteurs, l'évolution de l'agriculture suisse depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les comparaisons avec les pays voisins ou les Etats de l'UE.

Grâce au réseau d'information et à notre savoir-faire, durant l'année sous revue, des mandats ont pu être une fois de plus exécutés pour des clients, à savoir les rapports sur l'état des cultures fruitières et des surfaces cultivées, les pronostics de récolte de céréales et de graines oléagineuses ainsi que la livraison de données à des fins de publication des services d'information agricole. Nous avons en outre répondu à des questionnaires d'organisations internationales et avons finalement contribué, dans le cadre du groupe de travail politique «Avenir de l'agriculture suisse», à améliorer la transparence sur les fonds publics affectés au domaine agroalimentaire.



Les livraisons agricoles internes (semences, aliments pour animaux) exercent une action stabilisatrice sur le prix d'achat des moyens de production agricoles. Par contre, les moyens de production d'origine non agricole s'alignent largement sur le renchérissement.

## Etat-major / Communication

# L'agriculture sous les feux de l'opinion publique

L'an dernier, l'agriculture et la politique agricole ont largement été placées sous les feux de l'opinion publique. L'état-major / communication a donc eu de sérieux défis à relever.

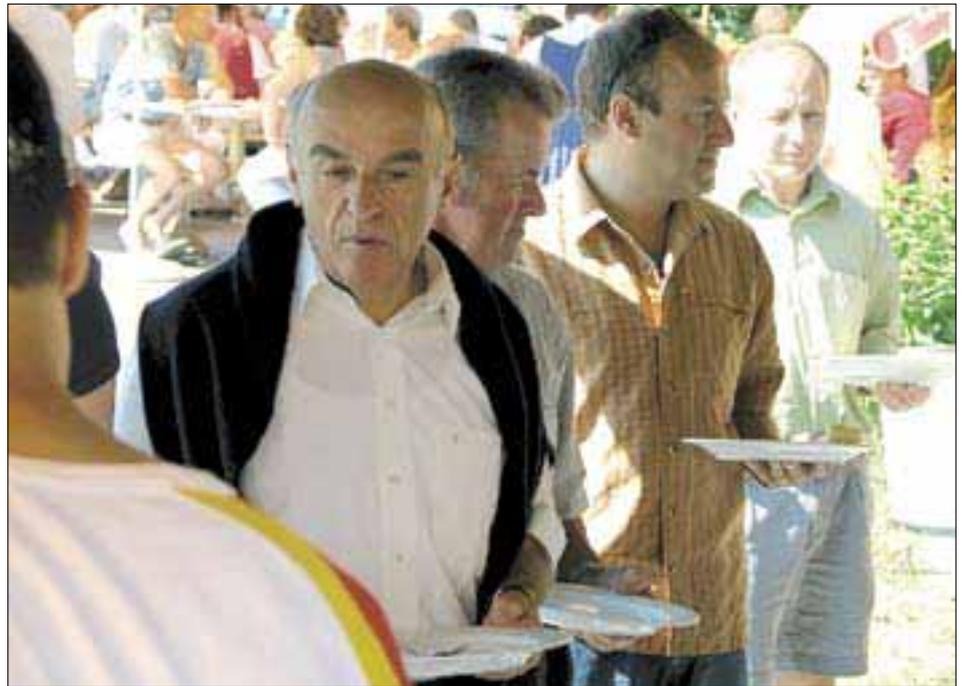
## Des médias critiques

Au cours de la dernière année, l'attitude des médias à l'égard de l'agriculture et de la politique agricole est sans cesse devenue plus critique et plus agressive. Cette évolution a encore pris de l'ampleur en 2004. L'USP est cependant très active auprès des divers médias. Elle a publié en 2004 près de 70 communiqués de presse et organisé diverses manifestations pour les médias. Les représentants de l'USP ont pris position à de nombreuses reprises sur divers sujets et ils ont accordé des interviews. Le problème n'est pourtant pas celui de l'intérêt suscité. Plus ce dernier est marqué, plus la discussion sur la politique agricole devient conflictuelle dans l'opinion. Ce qui est critique, ce sont les commentaires parfois très négatifs à propos des positions de l'USP sur la politique agricole en général. Les reproches qui reviennent sans cesse tournent autour de sa faible capacité de se réformer, compte tenu de la pression vers l'ouverture des marchés et de l'OMC et du prix très élevé de la politique agricole à une période de caisses étatiques vides. Il s'agit, dans ce contexte, de faire valoir encore et encore notre point de vue à l'aide d'arguments intelligents et percutants.

## Une communication de base première importance

Dans la situation actuelle, il faut accorder une importance particulière à la campagne

d'image doit s'adapter en permanence à l'évolution de la société. Une rencontre de deux jours du groupe de travail Communication de l'USP a offert la possibilité, en été 2004, de discuter de l'orientation stratégique de la dite campagne. Des professionnels des médias et des spécialistes en communication ont présenté les points de vue extérieurs. La rencontre a montré qu'une mise à jour de la campagne «Proches de vous. Les Paysans Suisses» s'avère indispensable, mais l'am-



Le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz, hôte au Brunch du 1<sup>er</sup> août 2004. Le ministre des finances a été chaleureusement accueilli dans la ferme de la Famille Meier, à Herisau AR. Photo: Matej Mikusik

d'image de l'agriculture suisse. La confiance des électeurs et des consommateurs est capitale pour le monde agricole. La campagne

de renouvellement reste à définir. De toute manière, il faut encore mieux mettre en avant les produits de l'agriculture suisse et chercher à associer davantage la campagne à SUISSE GARANTIE, la marque d'origine lancée l'an dernier.



Le 6 janvier 2004, l'USP présente à la presse le nouveau Rapport de situation. De gauche à droite: Andreas Villiger, Président de l'organisation cantonale des paysans Aargau, Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, Hansjörg Walter, Président de l'USP, et les agriculteurs Oskar Roduner et Peter Jegge de Rheinfelden. Photo: Hans Rüssli

## Renforcement des activités Internet

L'USP a complètement abandonné en 2004 sa participation à la société Agrigate SA. En contrepartie, elle a repris le site Internet «agrigate.ch», qu'elle continue de gérer. Un groupe d'étude très représentatif comprenant des représentants des diverses organisations agricoles, travaille maintenant activement au développement du site. Le but est de fournir aux paysans les informations et les services qui leur sont indispensables. Le redémarrage du site «agrigate.ch» devrait avoir lieu en 2005.

### Plus de 65 prises de position

L'USP a rédigé tout au cours de l'année plus de 65 prises de position écrite à propos de lois ou d'ordonnances, soit plus d'une par semaine. Les thèmes dominants ont été les Accords bilatéraux et le programme d'allègements budgétaires 2004. D'autres prises de position importantes ont concerné le contingentement laitier, les produits pharmaceutiques vétérinaires, les prix-seuils, les produits phytosanitaires, mais aussi la politique régionale, la réforme fiscale pour les entreprises, la taxe sur la valeur ajoutée, la révision de l'assurance invalidité, le génie

génétique et la législation sur les brevets. A noter, la fréquence remarquablement élevée des consultations concernant la facilitation du trafic de perfectionnement.

### Division administration

Outre l'organisation des séances des divers organes, ce sont essentiellement des travaux administratifs de fond qui ont été accomplis. On citera notamment l'introduction définitive du nouveau logiciel de gestion de l'appareil administratif, les travaux préparatoires en vue de la certification ISO et une meilleure organisation des procédures internes.

## Division de l'économie animale

# Engagement en faveur des détenteurs d'animaux

Les premières négociations de la révision de la loi sur la protection des animaux ont été bien encadrées. Les parlementaires ont fort apprécié de pouvoir s'appuyer sur une documentation très élaborée. Les débats parlementaires se poursuivront en 2005. Différentes interventions ont été nécessaires pour que la nouvelle Ordonnance sur les médicaments vétérinaires offre aux producteurs des dispositions acceptables. Une campagne a été lancée dans le but d'informer les producteurs et les vétérinaires. Un concept de formation pour les interventions d'anesthésie a été initié. On songe à intégrer les cours

nécessaires aux interventions d'anesthésie dans les structures de formation existantes.

L'évaluation du potentiel de réduction des taux hors contingent, en relation avec le tarif des douanes pour animaux et viande, a été discutée en collaboration avec les organisations sectorielles de la production animale. Ces travaux de grande ampleur servent, dans les négociations OMC, à sauvegarder la plus grande protection douanière possible pour des produits particulièrement sensibles. Le Conseil fédéral a adopté la solution de répartition paritaire des contributions fédérales

entre les abattoirs et les détenteurs de bétail bovin, proposée par les organisations de producteurs, pour l'élimination des sous-produits animaux et le système d'incitation de la banque de données sur le trafic des animaux. En réponse à cette décision, les abattoirs ont décidé d'introduire, début janvier 2005, une taxe d'élimination pour les vaches de boucherie. Malheureusement, les âpres négociations menées par l'USP et les Producteurs suisses de bétail bovin, dans le but d'éviter cette taxe injustifiée, n'ont à ce jour pas abouti au résultat escompté. D'autres pourparlers suivront pour développer de nouvelles solutions.



Un tout jeune veau fait la joie du paysan. En 2004, la prime de vêlage et d'abattage de CHF 25 par veau a fait l'objet de négociations entre l'USP et les transformateurs de viande. Photo: Silvia Schneider

Un concept définissant les futurs responsables et le financement du Service sanitaire bovin (SSB) a été adopté par un groupe de travail, sous la direction de l'USP. La solution proposée pour l'intégration du SSB dans les Centres de vulgarisation agricole a été approuvée. La mise en œuvre est amorcée. Le règlement de la branche, viande et produits carnés de la marque SUISSE GARANTIE, a été décrété sur la base des dispositions en matière d'Assurance Qualité Viande Suisse. La certification d'assurance qualité, attribuée à la plupart des exploitations de production animale dans le cadre du programme AQ-Viande Suisse ou autre label, crée des conditions favorables à l'introduction rapide de SUISSE GARANTIE, sans charge supplémentaire pour les producteurs.

## Divisions production végétale et positionnement des produits

# Introduction de SUISSE GARANTIE

Le lancement de SUISSE GARANTIE – la nouvelle marque de distinction uniforme pour les produits agricoles indigènes – a constitué l'une des activités majeures de l'année 2004.

tion a été établi dans chacune des branches. Des solutions ont été trouvées en relation avec les organisations de producteurs et les organisations sectorielles, pour remédier aux points

organisations de consommateurs, les autorités et les chimistes cantonaux. L'objectif final était de recenser le plus grand nombre possible de produits agricoles sous la marque SUISSE GARANTIE, ce qui a requis, de la part de l'agriculture, un immense travail de persuasion. Les grands efforts déployés ont abouti en septembre 2004, par l'introduction réussie de la marque de garantie.



Le 7 septembre 2004, à Studen BE, l'appellation d'origine SUISSE GARANTIE a été officiellement présentée à la presse. Le Président de l'Union suisse des paysans, Hansjörg Walter (à g.), et le Directeur de Fruit-Union Suisse, Bruno Pezzatti, exposent les premiers fruits et légumes sous label SUISSE GARANTIE.  
Photo: Matej Mikusik

SUISSE GARANTIE distingue les denrées alimentaires produites et transformées (conformément aux PER, sans OGM) en Suisse (y compris le Liechtenstein, la zone franche de Genève et les zones frontalières régies par les accords étatiques). Les phases de mise en oeuvre et d'introduction, dès la fin avril 2004, ont nécessité la prise en charge urgente de tâches de management. Un bilan de la situa-

tion a été établi dans chacune des branches. Des solutions ont été trouvées en relation avec les organisations de producteurs et les organisations sectorielles, pour remédier aux points faibles. Dans toutes ces opérations, la coordination des activités et de l'information a joué un rôle important. Un bulletin d'information a été transmis régulièrement par l'USP, à toutes les parties intéressées. La coopération active a également été sollicitée dans les différentes instances de AMS. En outre, des entretiens informatifs et négociateurs ont eu lieu avec les représentants des grands distributeurs, les

### Alimentation saine

Les produits agricoles forment la base nutritionnelle d'une alimentation équilibrée et saine. L'USP juge dès lors important de collaborer étroitement avec les organismes de la science nutritionnelle et de l'industrie agroalimentaire. Un premier pas dans ce sens en 2004 a été notre adhésion à [nutrinet.ch](http://nutrinet.ch) – réseau indépendant de Promotion Santé Suisse. En outre, l'USP participe à la plate-forme de l'Office fédéral de la santé publique et est en pourparlers, afin d'engager une collaboration avec la Société Suisse de Nutrition (SSN) et la Ligue contre le cancer.



SUISSE GARANTIE – la nouvelle marque qui désigne les produits agricoles indigènes. SUISSE GARANTIE est une marque de distinction pour les denrées alimentaires produites et traitées en Suisse.

Division Ecologie – Energie – Matières premières renouvelables

# Approvisionnement en énergie, protection de l'environnement et du climat

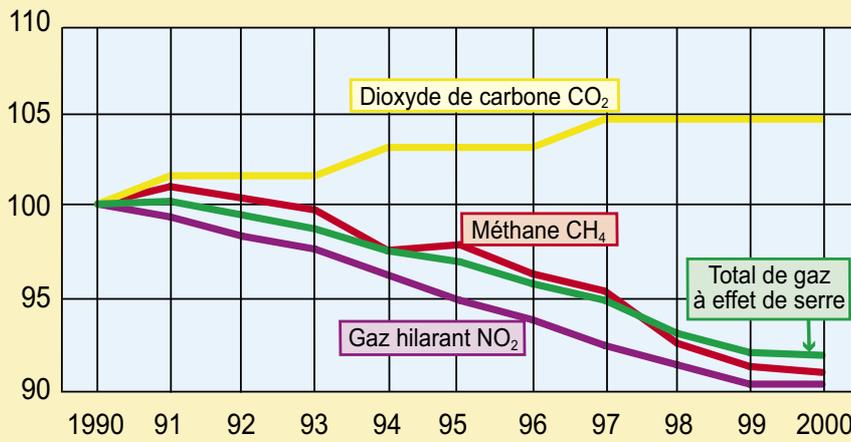
Au cours de l'année 2004, la division Ecologie – Energie – Matières premières renouvelables a apporté aux organisations sectorielles, rattachées à l'USP, un soutien substantiel dans des prises de position politiques et

économiques. A maintes reprises, la division a joué un rôle de coordination entre les différentes organisations sectorielles. L'analyse du nouveau réseau d'approvisionnement en électricité a débouché sur une proposition de

concept pour la mise en place d'un «Pool-électricité» dans l'agriculture. Autres tâches de l'année 2004:

- Elaboration de mesures consistant à abaisser les coûts de l'agriculture dans le domaine de l'environnement, de l'écologie, de l'énergie et des transports.
- Analyse et suivi des révisions de loi dans le domaine de la protection de l'environnement et du climat; approches de solutions pour l'agriculture.
- Engagement pour les matières premières renouvelables issues de l'agriculture et élaboration de concepts.
- Evaluation des solutions politiques et techniques pour la diminution des émissions produites par l'agriculture.
- Analyse et suivi de la PA 2007 dans le cadre des activités de la division et information du directoire.
- Soutien des intérêts de l'agriculture dans les groupes de travail de l'environnement et de l'écologie.

**Emissions de gaz à effet de serre par les exploitations agricoles**  
Emission de l'agriculture et de la sylviculture suisses.  
Evolution depuis 1990



Source: Ecole polytechnique fédérale, EPF Zurich

Grafique: BauernZeitung/rst

12% des émissions de gaz à effets de serre en Suisse vont au compte de l'agriculture. Selon une étude de l'EPF les émissions de méthane, de dioxyde de carbone et de protoxyde d'azote, causées par l'agriculture suisse, ont été réduites de 550 000 tonnes d'équivalents-CO<sub>2</sub>.

Département affaires sociales, formation et services

## Activités de l'USP dans le domaine social, dans les assurances et sur le marché du travail

En Suisse, l'évolution des assurances sociales reste un sujet permanent de débat. Dans le secteur de la prévoyance professionnelle, la stabilisation de la situation sur le marché des capitaux a quelque peu calmé le jeu. Mais un grand nombre de caisses de pension connaissent toujours une situation de sous-couverture et la confiance dans le 2<sup>e</sup> pilier – comme d'ailleurs dans les assurances en général – n'est toujours pas complètement rétablie. Il faut considérer comme très regrettable le rejet par le peuple de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS et des propositions de financement qui l'accompagnaient. Il en est résulté un véritable champ de ruines. En revanche, on peut se réjouir de l'adoption de la révision du régime des allocations pour perte de gains (APG), qui permettra le versement de 80% du salaire durant 14 semaines en cas d'accouchement. Dans le domaine de l'assurance-maladie, enfin, il ne se passe guère de semaine sans qu'une proposition de révision, la plupart du temps inutilisable, ne soit jetée en pâture à l'opinion publique.

### Premier pilier: AVS, APG et AI

Après le rejet populaire des propositions de financement et de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, la situation financière des assurances sociales, celle de l'AI en particulier, est source de grande inquiétude. On n'évitera pas, dans

ce domaine, une hausse des cotisations et une remise en question des prestations. La révision du régime des allocations pour perte de gain va entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Les familles paysannes profiteront également de la hausse des indemnités en cas de service et de la compensation partielle de la perte de gain due à un accouchement. Enfin, le nombre des chômeurs a de nouveau augmenté, déjouant les prévisions. La situation financière de l'assurance-chômage (AC) s'est donc de nouveau dégradée.

### Deuxième pilier: LPP

La révision de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle entre en vigueur en trois étapes: les dispositions relatives à la transparence sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004 et les dispositions générales depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. La définition de la prévoyance professionnelle et des conditions de rachat, ce sera pour le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Nous étions déjà parvenu à défendre les intérêts des indépendants lors de l'élaboration de la loi et nous avons dans une large mesure renouvelé ce résultat lors de la rédaction des ordonnances d'exécution. En revanche, la réduction du seuil d'entrée dans la prévoyance professionnelle de 25 320 francs à 19 350 francs et la baisse de 25 320 francs à 22 575 francs de la déduc-

tion de coordination au 1<sup>er</sup> janvier 2005 a eu pour conséquence un renchérissement considérable de la prévoyance professionnelle, pour les petits salaires notamment, sans pour autant améliorer sensiblement leur situation en la matière.

### Assurance maladie et mesures sociales d'accompagnement de la PA 2007

Dans ce secteur, il est réjouissant de pouvoir annoncer que la majorité des caisses ont été en mesure de n'augmenter que faiblement leurs primes pour 2005. Malheureusement, cette situation ne devrait pas durer. La LAMal est pour sa part toujours en révision. S'agissant maintenant de la PA 2007, les mesures sociales d'accompagnement se limitent à un accès facilité à l'aide aux exploitations et au versement d'indemnités durant le recyclage dans une autre profession. Jusqu'ici, quelques personnes seulement ont fait usage des possibilités de recyclage. Côté fiscal enfin, même si elles sont en soi incontestées, les améliorations en matière d'imposition des bénéficiaires de liquidation, qui devaient être apportées dans le contexte de la réforme de l'imposition des entreprises, ont été malheureusement reportées.

### Marché du travail / main-d'œuvre étrangère / prévention

En 2004, on a fait tant de progrès sur ce point que les autorités, dans le contexte des négociations sur le Protocole additionnel relatif à la libre circulation des personnes avec l'UE (élargissement de l'UE), sont parvenues à trouver, pour 2005 déjà, une réglementation transitoire pour l'embauche de travailleurs originaires des nouveaux membres de l'Union. Ainsi, en 2005, on peut recruter 2500 travailleurs des nouveaux pays membres pour un séjour de courte durée. Pour l'agriculture, la conclusion de ce protocole additionnel est très positive. Si l'extension de la libre circulation parvient à franchir l'écueil de la votation populaire, l'agriculture trouvera suffisamment de bras au cours des prochaines années.

Le traitement par le Parlement de la nouvelle loi sur les étrangers n'est pas encore achevé. L'USP poursuit donc son combat contre l'admission des seuls travailleurs extérieurs à l'espace UE/AELE au bénéfice d'une haute qualification.



La récolte de melons à Trasadingen SH. L'USP souhaite élaborer des directives salariales pour les travailleurs agricoles, en collaboration avec la Communauté de travail interprofessionnelle des ouvriers agricoles.  
Photo: Beth Kessler



Faire les foins en région de montagne, par exemple à Elm GL, c'est très laborieux. Il est important que les paysans soient bien assurés. Le concept d'assurance de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) présente de gros avantages pour les familles paysannes. Photo: Albert Schmid

Le seco est intervenu à plusieurs reprises auprès de l'USP pour l'encourager à ouvrir des négociations avec les syndicats en vue de la signature d'une convention collective de travail (CCT). Toutefois, l'USP maintient sa position en faveur d'une réglementation des rapports de travail via des contrats-types cantonaux. Nous tentons maintenant d'élaborer des directives salariales nationales en collaboration avec la Communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles (ABLA). Dans ce contexte, l'USP s'efforce également de renforcer la position de l'ABLA.

### Protection des travailleurs / prévention et système d'assurance agricole

La solution sectorielle pour la sécurité au travail agriTOP est en train de faire ses preuves. Elle va encore gagner en importance dans la perspective des exigences prévisibles de divers acheteurs de produits agricoles en matière de respect des normes du système EurepGAP. Nous encourageons par conséquent toutes les familles paysannes à adhérer à cette solution sectorielle, dans leur propre intérêt. Dans un autre domaine, le système d'assurances agricoles élaboré par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) offre de gros avantages aux familles paysannes. Couplé à un service neutre de conseils, il leur permet d'assurer personnes et choses complètement et à des conditions avantageuses. Ce système est géré depuis le

1<sup>er</sup> janvier de cette année par notre nouvelle division des assurances.

### AGRISANO a baissé ses primes

La caisse-maladie agricole AGRISANO a enregistré de très bons résultats en 2003 et va faire de même pour 2004. Elle a ainsi été en mesure de réduire légèrement le montant de ses primes au 1<sup>er</sup> janvier 2005. La caisse comptait au début de cette année quelque 76 000 affiliés. L'administration a été nettement rationalisée grâce à la mise en route, courant 2004, d'un «processus de traitement électronique».

### Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse

Le 2<sup>e</sup> pilier volontaire proposé par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) offre aux familles paysannes la possibilité de s'assurer en fonction de leurs besoins particuliers contre la vieillesse, le décès et l'invalidité, et ce à des conditions très avantageuses. De plus, le système permet de profiter de manière optimale des possibilités offertes par la loi de réduire son revenu imposable en versant des contributions à une institution de prévoyance professionnelle libre.

On peut se réjouir de la victoire totale de la VSTL, devant la Commission fédérale de recours (CFR), à Lausanne, dans le litige qui l'opposait à l'Office fédéral des assurances sociales. Nous avons ainsi pu convenir avec les autorités fiscales de la poursuite de tous les plans d'assurance existants. De longues négociations avec Swiss Life nous ont en outre permis de lancer en septembre un modèle d'assurances porteur d'avenir. Une longue période d'insécurité a ainsi pris fin. Mais c'est

surtout le combat en faveur d'une prévoyance professionnelle adaptée aux besoins des indépendants qui a pris un tour réjouissant. Nous sommes ainsi particulièrement satisfaits d'offrir de nouveau aux familles paysannes, avec notre modèle de prévoyance, une solution adaptée à leurs besoins et particulièrement avantageuse.

### Assurance de l'USP

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la VSTL avait satisfait toutes les exigences des autorités fiscales et transmis sans aucun problème à la nouvelle division des assurances l'ensemble de ses activités ne relevant pas de la prévoyance professionnelle. Le système d'assurance de la Caisse de prévoyance de l'agriculture suisse est devenu autonome le 1<sup>er</sup> janvier 2005 également. Le démarrage s'est très bien passé. L'assurance globale représente, pour les employeurs comme pour leurs employés, le moyen optimal de garantir la couverture d'assurance prescrite par la loi et le contrat de travail sans lacune et à des coûts avantageux. Quelque 8500 entreprises, employant 14 500 personnes, ont d'ores et déjà adhéré au système. La somme des salaires assurés a poursuivi son augmentation.

### Conseil neutre en assurance

La déréglementation du secteur des assurances a pour conséquence que les non-spécialistes ont de plus en plus de peine à comparer les différentes conditions d'assurances et à composer eux-mêmes un portefeuille sans trous, mais également sans doublons. C'est là qu'interviennent nos services neutres de conseil. Nous appelons donc les familles paysannes à s'adresser au service de leur canton avant de conclure tout contrat d'assurance ou de prévoyance.



AGRISANO a obtenu le 4 janvier 2005 le Certificat-EFQM. En deuxième position depuis la gauche, le Responsable administratif d'AGRISANO, Damian Keller, à droite le Président d'AGRISANO, Fritz Schober. Photo: Hans Rüssli

# Les services de conseil neutre en assurance

<b>AG</b>	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5	5630 Muri	info@bvaargau.ch
<b>AI</b>	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2	9050 Appenzell	info@bvappenzell.ch
<b>AR</b>	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen	info-ai@bvappenzell.ch
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein	info-ar@bvappenzell.ch
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler	info-ar@bvappenzell.ch
<b>BE</b>	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen	info-be@agrisano.ch
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli AG	3052 Zollikofen	info@atruetti.ch
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen	agro.treuhand@atschwand.ch
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau	info@atbaeregg.ch
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal	info-be.waldhof@agrisano.ch
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Geschäftsleitung, Herrenhalde 80	3232 Ins	agro@treuhand-seeland.ch
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich	info@treuhand-beo.ch
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau-Site 9	2732 Loveresse	fiduciaire@segeca.ch
<b>BL</b>	061 763 70 70	AGRISANO Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen	info-bl@agrisano.ch
<b>FR</b>	026 467 30 00	BV Freiburger Landwirtschaftskammer, Route de Chantemerle 41	1763 Granges-Paccot	martine.banderet@upf-fbv.ch
	026 305 58 16	Institut agricole, Route de Grangeneuve 31, Peter Linder	1725 Posieux	LinderP@fr.ch
<b>GL</b>	055 643 15 21	Dürst Balz, Im Bann	8777 Diesbach	Info-gl@agrisano.ch
<b>GR</b>	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97	7001 Chur	treuhand@buendnerbauernverband.ch
<b>JU</b>	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 140	2853 Courfaivre	ncja.secr@agrisano.ch
<b>LU</b>	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5	6210 Sursee	luvb@luzernerbauern.ch
<b>NE</b>	032 854 05 90	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4	2053 Cernier	info-ne@agrisano.ch
<b>NW/OW</b>	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34	6374 Buochs	agrotreuhand@atuno.ch
<b>SG</b>	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil	Info-sg@agrisano.ch
<b>SH</b>	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390	8217 Wilchingen	Info-sh@agrisano.ch
<b>SO</b>	032 628 60 60	Bauernsekretariat Solothurn, Ob. Steingrubenstrasse 55, Postfach 510	4503 Solothurn	walter@sobv.ch
<b>SZ</b>	041 825 00 65	Bauernsekretariat des Kantons Schwyz, Alte Kantonsstrasse 12	6440 Brunnen	Philipp.schaller@bvsz.ch
<b>TG</b>	071 628 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden	info-tg@agrisano.ch
<b>TI</b>	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, Casella postale 447	6592 S. Antonino	Rita.agri@ticino.com
<b>UR</b>	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15	6460 Altdorf	agrotreuhand@atuno.ch
<b>VD</b>	084 884 88 28	Prométerre, Avenue du Casino 13	1820 Montreux	info@frv.ch
	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne	info@prometerre.ch
<b>VS</b>	027 345 40 10	Chambre valaisanne d'agriculture, case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey	Cvagri@agrivalais.ch
	027 948 08 22	Betriebsberatung am Landwirtschaftszentrum Visp, Postfach 368	3930 Visp	matthaeus.schinner@admin.vs.ch
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Landwirtschaftszentrum	3930 Visp	info@olk.ch
<b>ZG</b>	041 790 43 27	Niederberger Renate, Stockeri 10a	6343 Risch	Renate.niederberger@agrisano.ch
<b>ZH</b>	01 217 77 50	Zürcher Bauernverband, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich	info-zh@agrisano.ch
<b>CH</b>	056 462 51 33	Vorsorgestiftung der schweizerischen Landwirtschaft, Laurstrasse 10	5201 Brugg	info@vstl.ch
	056 462 51 44	SBV Versicherungen, Laurstrasse 10	5201 Brugg	info@sbv-versicherungen.ch

## Division Formation

## Le nombre d'apprentis se stabilise à un trop bas niveau

L'offre de places d'apprentissage dans l'agriculture est pour l'heure largement suffisante. 1143 contrats d'apprentissage ont été conclus dans les cantons de Suisse alémanique, pour l'année scolaire 2004/05. Cette moyenne a été constante au cours des dernières années. Les exploitations biologiques occupent le 10% des apprentis. Cette part ne s'est pas modifiée durant les 3 dernières années. Le nombre de jeunes femmes qui, ces dernières années, ont opté pour la formation de base d'agricultrice est en légère augmentation.

### Formons-nous suffisamment de fermiers pour assurer la succession?

Le nombre d'exploitations d'apprentissage reconnues en Suisse alémanique, 1446, se situe à un niveau très respectable. Malheureusement, on y perçoit une tendance baissière. Cette évolution doit être observée de près. Etre responsable de la formation de jeunes apprentis, doit rester une activité attrayante pour les maîtres d'apprentissage.

Ces trois dernières années, 640 jeunes gens en moyenne ont passé avec succès les examens de fin d'apprentissage. Sur le plan suisse, le nombre de certificats de capacité délivrés se monte à près de 800. Le nombre

de personnes qui obtiennent une formation de base est relativement bas, voire insuffisant pour l'agriculture suisse. Extrapolé sur les 10 à 20 ans à venir, nous risquons d'avoir un déficit en personnes qualifiées pour assurer la succession des fermiers. L'association professionnelle se doit de réagir autant que ce peut. Une publicité ciblée sur la profession de paysan doit capter l'intérêt des jeunes en fin de scolarité. Nous disposons de l'aide de la division Formation et d'un matériel adéquat «go-nature.ch» pour la présentation dans les foires de formation. Un apprentissage professionnel attrayant, mettant en avant les particularités d'une profession proche de la nature, peut encourager un plus grand nombre de jeunes gens à emprunter la voie professionnelle d'agriculteur, dans une exploitation d'apprentissage.

### Réforme de l'apprentissage professionnel sur le plan suisse

Une activité importante, durant l'année sous revue, a été l'harmonisation sur le plan suisse des éléments de la formation de base dans l'agriculture, en cohérence avec la réforme de l'apprentissage dans le cadre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Les points suivants ont été élaborés dans le groupe de

coordination AGORA/BioSuisse/USP: Lignes directrices, contenus et objectifs de la formation, durée et étendue de la formation scolaire, forme de l'offre (structure d'organisation), attestation et formation continue dans une seconde langue et en rapport avec les cours interentreprises. Ainsi, les travaux et négociations dans la commission de réforme de l'Office fédéral de la formation et de la technologie peuvent être engagés dès janvier 2005, à partir d'une position uniforme. Les préparatifs pour la mise en place de l'organisation du monde du travail (OdA), telle que l'exige la loi sur la formation professionnelle, ont été réalisés.

### Développement de l'examen professionnel et de maîtrise, technologie

Le nombre de brevets fédéraux décernés dans les deux disciplines varient considérablement d'année en année. Les offres des écoles de gestion d'entreprises, comme prestataires alternatifs, se reflètent dans les chiffres. Les expériences des 5 dernières années montrent, que le contenu de la formation doit être adapté à l'examen professionnel. L'enquête réalisée auprès des candidats confirme la nécessité d'une correction. L'essentiel de cette correction consiste à introduire le contenu de la formation en gestion d'entreprise au niveau de l'examen professionnel. Les branches de gestion d'entreprise (comptabilité analytique, sensibilisation aux coûts en général) doivent obligatoirement être enseignées et examinées au niveau de l'examen professionnel.

### Formation continue intéressante pour les paysannes et les paysans

La campagne de formation continue, ARC, a été lancée et testée par cinq groupes, dans quatre cantons. Les messages reçus et évalués, de près de 100 personnes, sont très encourageants. L'offre a été maintenue et adaptée en étroite collaboration avec les centres de formation et de vulgarisation agricole.

Le développement de la formation continue se poursuivra, tant sur le niveau de l'examen professionnel, que de l'examen de maîtrise.



Chaque année, environ 800 jeunes gens terminent leur apprentissage d'agriculteur. Cela laisse pressentir à long terme un manque de fermiers qualifiés. Photo: Pierre Berset

## Division AGROIMPULS

## Agrotourisme et entremise de main-d'œuvre

Les placements de stagiaires agricoles de la Suisse vers l'étranger et vice-versa ont été, en 2004, avec Agrotourisme, des thèmes très prenants, en dehors de notre champ principal d'activités. Des résultats notables ont été atteints dans les deux secteurs. Tous les principaux acteurs dans le domaine de l'agrotourisme peuvent se manifester au travers de cette plate-forme. Elle permet de coordonner les intérêts et d'aborder, dans un esprit commun, tout ce qui touche à l'agrotourisme. Une première étape positive du travail en commun avec les principaux prestataires, a été l'édition, en fin d'année, de la brochure informative «Bienvenue à la ferme». En ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère, il nous a été possible, à l'issue de gros efforts et d'une pression exercée depuis assez longtemps, d'avoir recours pour l'agriculture suisse aux ressortissants des nouveaux pays de l'Union européenne. Nous offrons une aide active dans l'entremise de la main-d'œuvre, déjà à partir de la formulation des demandes.

### Stagiaires en Suisse

Le nombre de stagiaires placés en Suisse est resté stable. La plupart des stagiaires y viennent pour un séjour de trois ou quatre mois. Tous les stagiaires ont la possibilité de participer à un voyage que nous organisons pour une durée de 2 jours. Les destinations choisies nous ont fait découvrir en juin la Suisse centrale, en août le Tessin, et en septembre le Valais. Les stagiaires des anciens Etats de l'URSS ont dû suivre un séminaire d'introduction et participer à l'un des voyages mentionnés. En parallèle aux programmes de quatre mois, nous offrons différents programmes de stagiaires sur une durée plus longue. En automne 2004, nous avons organisé, pour nos partenaires entremetteurs des pays de l'Europe de l'Est, un séminaire de plusieurs jours en Suisse. Nos partenaires ont été informés sur le droit du travail et les questions d'assurance et ont eu l'occasion de visiter différentes exploitations. Les chefs d'exploitation leur ont parlé de leur situation en général, de leur travail, de leurs ambitions et des exigences posées aux stagiaires. L'instruction de nos partenaires devrait contribuer à améliorer le nombre et la sélection des stagiaires.

### Les Suisses aiment l'Australie et la Nouvelle-Zélande

Les destinations de stages préférées par les jeunes Suisses sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Notre proposition de Farmstay, un séjour de un à trois mois dans une ferme de Nouvelle-Zélande, sans formation particulière ni limite d'âge, ouverte également à des couples, est une destination des plus prisées.

### Cours «L'agriculteur employeur»

Deux fois cette année, AGROIMPULS a organisé à Brugg un cours d'une journée sur le thème de «L'agriculteur employeur». Ce cours donne une vue d'ensemble sur les principales questions liées aux assurances sociales, au droit du travail selon le CO, au contrat-type de travail, à la convention collective de travail, à la réglementation concernant les étrangers, à la voie de droit en cas de litige, et à la problématique du travail au noir, etc. Les participants doivent pouvoir se mettre à la place de l'employé et bien gérer leurs relations avec eux. De plus, au début de l'année, nous avons tenu

des réunions avec les familles d'accueil dans plusieurs régions, où ces mêmes thèmes ont été abordés, sous les aspects particuliers des stagiaires.

### Le «Pure Märt» comble une lacune

Cela se traduit par une croissance continue. Nous distribuons sous le nom de «Pure Märt» un matériel d'emballage varié pour la vente directe. L'assortiment s'étend aux autocollants, aux cartons d'œufs et aux sacoches, voire aux emballages en fût métallique et en verre. Notre logo «Producteur – Contact – Fraîcheur» et «Proches de vous. Les paysans suisses» est appliqué sur l'ensemble de notre matériel d'emballage. Nous nous attachons à offrir un assortiment optimal à tous les partisans de la vente directe.

### Commercialisation directe par Internet

Le site Internet, [www.bauernbieten.ch](http://www.bauernbieten.ch), est un portail ouvert aux agriculteurs pour présenter aux consommateurs leurs prestations et leurs

## Stagiaires suisses à l'étranger

4 à 18 mois	2001	2002	2003	2004
Europe	35	22	36	22
Etats-Unis	25	24	19	17
Canada	19	34	18	22
Australie, Nouvelle-Zélande	45	47	51	46
Afrique du Sud	1	0	1	0
Japon	0	1	1	1
«Farmstay» en Nouvelle-Zélande	5	10	19	31
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>138</b>	<b>145</b>	<b>139</b>

## Stagiaires étrangers en Suisse

4 à 18 mois	2001	2002	2003	2004
Europe de l'Ouest	25	17	12	11
Europe de l'Est	1943	2127	2093	2237
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/ Divers	6	6	3	4
Japon	19	17	11	15
Brésil	50	65	62	64
<b>Total</b>	<b>2043</b>	<b>2232</b>	<b>2181</b>	<b>2331</b>



Un stage pratique à l'étranger permet à de jeunes Suisses de vivre des aventures de toutes autres dimensions. Sur la photo, 270 vaches dans une ferme en Nouvelle-Zélande, en marche vers la salle de traite. Photo: AGROIMPULS

## Division fiduciaire et estimations

# Impôts, questions juridiques et aménagement du territoire

Depuis de nombreuses années, la division «Fiduciaire / Estimations» de l'Union suisse des paysans apporte un soutien actif aux familles paysannes. En 2004, le sujet dominant a été la préparation des exploitations à de nouvelles modifications dans le sens «moins d'Etat, plus de marché». Il en est découlé les activités suivantes:

### Division estimations

- **Formation continue:** les familles paysannes et les conseillers ont pu poursuivre leur formation dans les domaines de la comptabilité, de la fiscalité et du droit par le biais de cours, de conférences et de publications. D'importants textes (publications, articles de presse) ont notamment été rédigés à propos des cessions de fermes et de la situation de la paysanne.
- **Aménagement du territoire:** une large enquête sur l'exécution de l'aménagement du territoire a été menée auprès des secrétariats cantonaux et a permis de poser les bases des activités dans ce domaine. Un nouveau projet d'ensemble, qui reflète les positions de l'USP a été élaboré et diffusé par des exposés, des articles et des interventions au niveau politique. Les modifications des dispositions légales ont pu être influencées de telle sorte que l'on peut compter

avec un assouplissement des conditions en faveur de l'agriculture.

- **Droit fiscal:** les exigences des agriculteurs ont été exposées dans le cadre de la procédure de consultation sur la réforme du droit fiscal des entreprises. Parallèlement, la pratique des taxations a fait l'objet d'un suivi attentif à l'échelon national; nous participons par ailleurs à l'aménagement des dispositions par des interventions auprès des associations de fiduciaires ainsi que par des recours directs.
- **Révision des directives pour l'estimation de la valeur de rendement agricole:** c'est au début de 2004 que le nouveau guide d'estimation est entré en vigueur. Son application pratique a été soutenue par de nombreux exposés et cours. Par ailleurs, un programme basé sur Excel a été développé, qui permet le calcul complet de la valeur de rendement. Il a ainsi été possible d'apporter une contribution décisive à l'estimation correcte des propriétés agricoles.
- **Conseils personnalisés:** une assistance est offerte aux familles paysannes dans tous les domaines du droit et de l'économie d'entreprise afin qu'elles puissent se défendre contre la bureaucratisation croissante et les décisions

produits de manière simple, au prix de CHF 50 par année. Le nombre de visiteurs journaliers sur notre site est remarquable.

Au cours de l'année 2003, nous avons intensifié notre collaboration avec le promoteur du site [www.landwirtschaft.ch](http://www.landwirtschaft.ch). Cette collaboration s'est poursuivie et a été particulièrement vive en 2004. [www.landwirtschaft.ch](http://www.landwirtschaft.ch) devrait devenir la page d'accueil principale pour accéder aux informations, aux produits et aux services dans l'agriculture!

administratives injustifiées. C'est là une façon active d'influer sur la pratique en matière d'exécution.

### Division fiduciaire

- **AGRO-TWIN:** l'ancien programme de comptabilité est à présent entièrement remplacé et toutes les comptabilités ont été transférées sur le nouveau plan comptable PME pour l'agriculture. La fourniture des données à la centrale de dépouillement (FAT) s'effectue désormais exclusivement par l'intermédiaire d'AGRO-TWIN, selon le nouveau catalogue d'indicateurs.
- **AGRO-TECH:** ce module pour les relevés a été introduit en août dernier et les ponts vers la comptabilité et la Banque de données sur le trafic des animaux sont assurés. AGRO-TWIN et AGRO-TECH sont pour les agriculteurs des logiciels modernes de gestion d'entreprise.
- **PLAN FINANCIER:** désormais, les données comptables d'AGRO-TWIN peuvent être directement reprises et utilisées dans le volet financier pour établir un plan quinquennal.
- **ASSOCIATIONS FIDUCIAIRES:** nous avons activement collaboré avec les associations fiduciaires agricoles. Nous avons d'une part soutenu la formation continue des comptables et, d'autre part, nous avons analysé les pratiques dans les cantons et pris les mesures adéquates (par ex. à propos du maintien de la valeur comptable lors des cessions d'exploitations).

Office de constructions agricoles OCA

## La tendance est aux constructions simples

Avec ses 50 collaborateurs répartis dans sept bureaux d'architecture régionaux, l'Office des constructions agricoles (OCA) a réalisé l'an dernier 62 maisons d'habitation et 85 locaux de stabulation. Les transformations d'écuries en vue de leur adaptation aux plus récentes dispositions légales sur la protection des animaux sont pour la plupart terminées depuis un certain temps déjà. En 2004, ce sont principalement d'importants travaux de planification qui ont été réalisés dans la perspective de conversions ou de regroupements d'exploitations. La tendance à

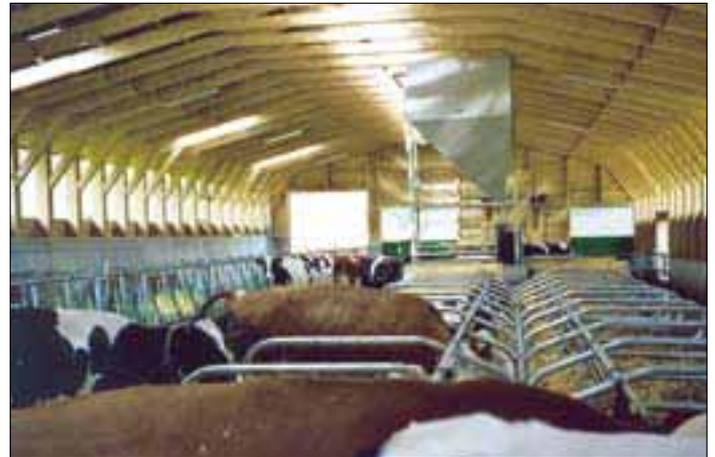
la réalisation de constructions simples pour la garde d'animaux s'étend de plus en plus largement. On remarque que si les coûts de construction baissent, les investissements dans les équipements et la mécanisation, eux, en revanche, augmentent.

La Confédération ayant renoncé à soutenir la construction de maisons d'habitation en zone de montagne, la pression en vue d'économies se fait également plus forte dans le secteur de l'habitat. Mais, pour des maisons d'habitation, il n'est pas judicieux de viser

à une simplicité maximum. Ce qui importe pour assurer la réussite, c'est un calcul précis et une surveillance étroite des coûts de construction. Les bureaux d'architecture de l'OCA résolvent aussi vos problèmes de construction!

### Objectifs de l'OCA:

- assistance et conseils indépendants et neutres à des prix adéquats
- prestations de qualité adaptées aux clients et fournies à des prix favorables
- offres de planification et d'assistance sur mesure
- Contrôles des coûts et surveillance des mandats
- Recherche commune de solutions économiques par le mandant et le planificateur



Nouvelle stabulation à Zunzgen BL. Il s'agit d'une écurie à cadre rigide pour vaches laitières, aménagée en grande partie par le propriétaire. La nouvelle salle de traite (en épi, 2x3 places) se trouve dans l'ancienne écurie. Un racleur rabattable assure l'évacuation du fumier. Planification: OCA Brugg



Nouveau bâtiment destiné à un troupeau de vaches allaitantes de la race Galway, à Obergesteln VS. Année de construction: 1997, planification: OCA Viège VS.

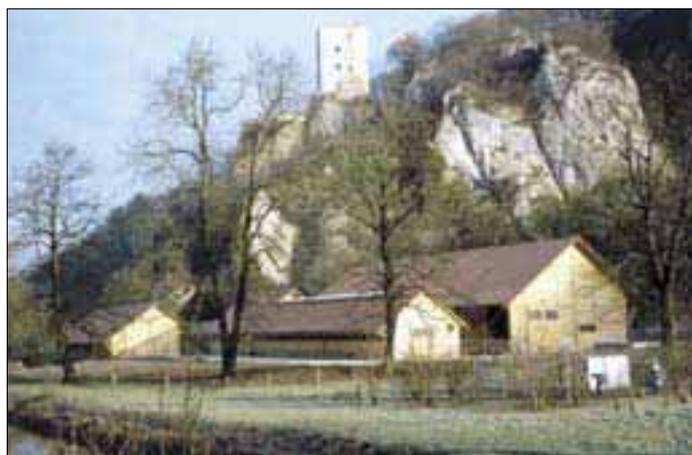
**Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de construction. Profitez-en et appelez-nous.**

**Office de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans**

LBA Geschäftsleitung	Laurstrasse 10	5201 Brugg	Tel. 056 462 53 71	Fax 056 462 53 23 e-mail: gl@lba.ch
LBA Brugg	Laurstrasse 10	5200 Brugg	Tel. 056 462 51 22	Fax 056 441 88 21 e-mail: brugg@lba.ch
LBA Heiligenschwendi	beim Schulhaus 196	3625 Heiligenschwendi	Tel. 033 243 27 02	Fax 033 243 27 58 e-mail: heiligenschwendi@lba.ch
LBA Küssnacht	Seerosenweg 3	6403 Küssnacht a. R.	Tel. 041 854 31 11	Fax 041 854 31 10 e-mail: kuessnacht@lba.ch
LBA Meikirch	Brünnmatt 2	3045 Meikirch	Tel. 031 829 31 31	Fax 031 829 14 91 e-mail: meikirch@lba.ch
LBA Trimmis	Malinweg 1 / Postfach 91	7203 Trimmis	Tel. 081 353 48 28	Fax 081 353 80 74 e-mail: trimmis@lba.ch
LBA Visp	Talstrasse 3	3930 Visp	Tel. 027 945 15 91	Fax 027 945 15 92 e-mail: visp@lba.ch
LBA Ostschweiz	Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden	Tel. 071 622 38 38	Fax 071 622 62 47 e-mail: weinfelden@lba.ch



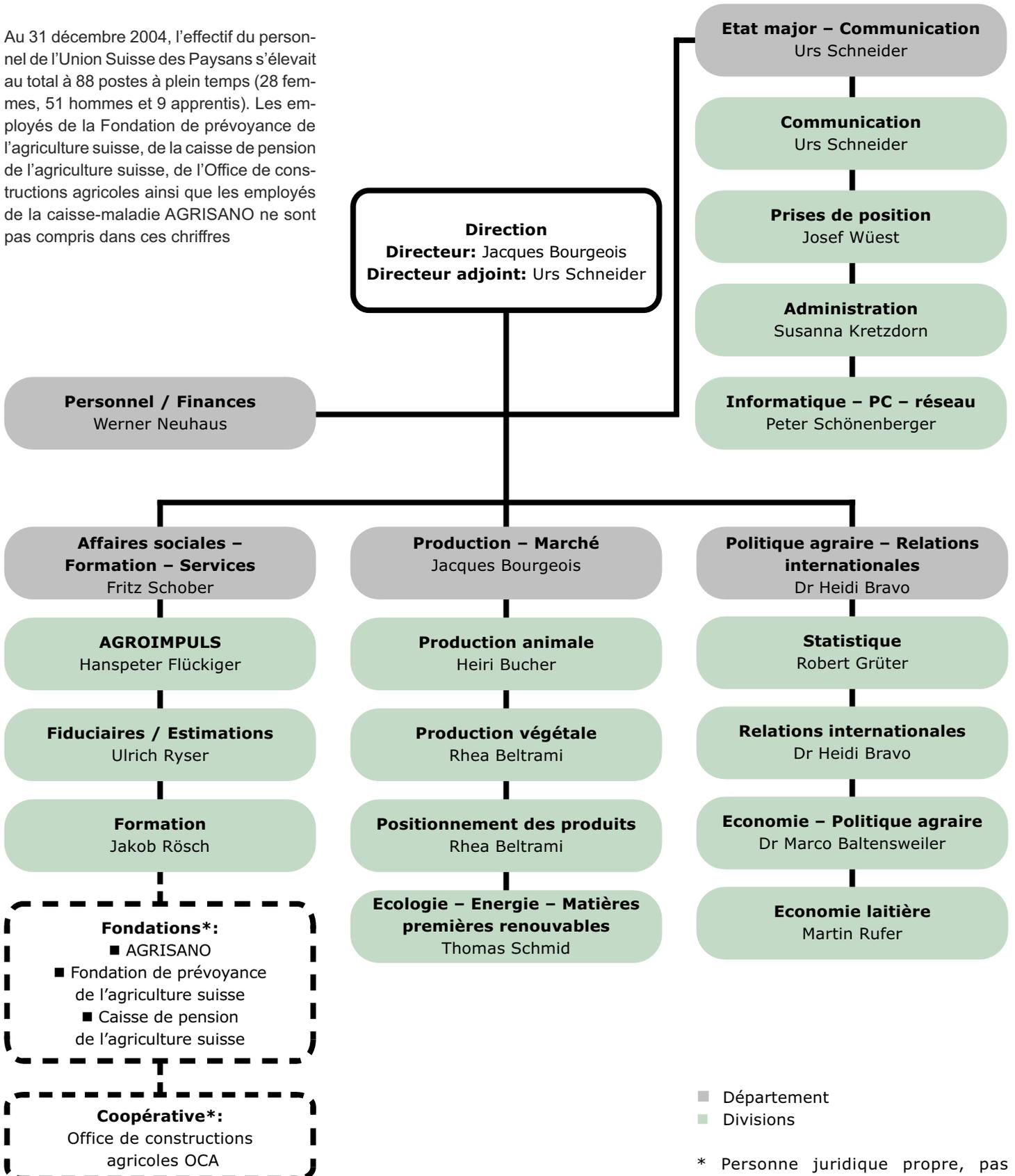
Ferme à Uetendorf BE. La partie habitable de la ferme était en très mauvais état. C'est pourquoi tout a été démoli, jusqu'à la charpente du toit qui a été conservée, et remonté avec remise à neuf dans la forme originelle. La planification a été confiée à LBA Heiligenschwendi, en étroite collaboration avec les services de la protection du patrimoine du canton de Berne.



Nouvelle construction du Schlosshof, à Büsserach BL, avec écurie, grange et remise. Il s'agit d'une stabulation à deux aires fonctionnelles et aire d'exercice extérieure. Toute l'installation se trouve en zone agricole (zone de protection du Jura), à proximité immédiate des ruines du château de Büsserach. Planification: OCA Brugg

## Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans au 31 décembre 2004

Au 31 décembre 2004, l'effectif du personnel de l'Union Suisse des Paysans s'élevait au total à 88 postes à plein temps (28 femmes, 51 hommes et 9 apprentis). Les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la caisse de pension de l'agriculture suisse, de l'Office de constructions agricoles ainsi que les employés de la caisse-maladie AGRISANO ne sont pas compris dans ces chiffres



■ Département  
■ Divisions

\* Personne juridique propre, pas soumis directement à la direction opérationnelle

## Organisations faîtières cantonales (25)

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>AG</b> Bauernverband Aargau (BVA),<br>5630 Muri   | <b>GR</b> Bündner Bauernverband,<br>7001 Chur   | <b>SZ</b> Bauernvereinigung des Kantons<br>Schwyz, 6440 Brunnen         |
| <b>AI</b> Bauernverband Appenzell AI,<br>9050 Appenzell  | <b>JU</b> Nouvelle chambre jurassienne<br>d'agriculture, 2853 Courfaivre              | <b>TG</b> Thurgauer Bauernverband,<br>8570 Weinfelden                   |
| <b>AR</b> Kantonaler landwirtschaftlicher<br>Verein von Appenzell AR,<br>9104 Waldstatt                  | <b>LU</b> Luzerner Bäuerinnen- und Bau-<br>ernverband, 6210 Sursee                    | <b>TI</b> Unione Contadini Ticinesi,<br>6592 S. Antonino                |
| <b>BE</b> Landw. Organisation Bern und<br>angrenzende Gebiete (LOBAG),<br>3072 Ostermundigen             | <b>NE</b> Chambre neuchâtelaise d'agricul-<br>ture et de viticulture,<br>2053 Cernier | <b>UR</b> Bauernverband Uri / Nidwalden,<br>6374 Buochs                 |
| <b>BS/</b> Bauernverband beider Basel,<br><b>BL</b> 4222 Zwingen   | <b>NW</b> Bauernsekretariat Uri / Nidwal-<br>den, 6374 Buochs                         | <b>VD</b> Prométerre, 1000 Lausanne 6                                   |
| <b>FR</b> Freiburger Bauernverband,<br>1701 Fribourg<br>Union des paysans fribourgeois,<br>1701 Fribourg | <b>OW</b> Bauernverband Obwalden,<br>6062 Wilen                                       | <b>VS</b> Chambre valaisanne d'agriculture,<br>1964 Châteauneuf-Conthey |
| <b>GE</b> AgriGenève, 1217 Meyrin  | <b>SG</b> St. Gallischer Bauernverband,<br>9230 Flawil                                | <b>ZG</b> Zuger Bauernverband,<br>6330 Cham                             |
| <b>GL</b> Glarner Bauernverband,<br>8750 Glarus  | <b>SH</b> Schaffhauser Bauernverband,<br>8455 Rüdlingen                               | <b>ZH</b> Zürcher Bauernverband,<br>8001 Zürich                         |
|  | <b>SO</b> Solothurnischer Bauernverband,<br>4503 Solothurn                            |   |

## Organisations agricoles professionnelles Production animales (22)

- |  |   |  |
|--|---|--|
| ■ Producteurs suisses de lait,<br>3000 Bern 6  | ■ Association suisse des producteurs<br>de volaille, 4950 Huttwil | ■ Swiss Beef Freiburg,<br>1693 Orsonnens   |
| ■ Communauté de travail des éle-<br>veurs de bovins suisses,<br>3000 Bern 14           | ■ Fédération suisse d'élevage chevalin,<br>1580 Avenches          | ■ Fédération suisse des engraisseurs<br>de veaux (SKMV), 3001 Bern                                   |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race brune, 6300 Zug                            | ■ Association suisse des pêcheurs<br>professionnels, 5201 Brugg   | ■ Association suisse des détenteurs<br>de vaches nourrices et de vaches<br>mères (ASVNM), 5201 Brugg |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>tachetée rouge, 3052 Zollikofen                 | ■ Fédération des sociétés suisses<br>d'apiculture, 3700 Spiez     | ■ Fédération suisse d'élevage ovin<br>(FSEO), 3360 Herzogenbuchsee                                   |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race Holstein, 1725 Posieux                     | ■ Suisseporcs, 6204 Sempach                                       | ■ Fédération suisse d'élevage caprin<br>(FSEC), 3360 Herzogenbuchsee                                 |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race du Simmental, type des Alpes,<br>3775 Lenk | ■ Swiss Beef Region Ost,<br>8546 Gundetswil                       | ■ Association suisse des éleveurs de<br>cervidés, 8315 Lindau  |
| ■ GalloSuisse, 8049 Zürich   | ■ Swiss Beef Mittelland,<br>4856 Glashütten                       | ■ Swissgenetics, 3052 Zollikofen   |
|  | ■ Swiss Beef Romandie,<br>1510 Moudon                             |  |

## Production végétale (17)

- Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil
- Fruit-Union Suisse, 6300 Zug
- Groupement vaudois des vignerons-tâcherons, 1096 Cully
- Vereinigung der selbsteinkellern-den Weinbauern, 1098 Epresses
- Fédération suisse des vigneron-s, 3000 Bern 14
- Swissem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley
- Association suisse des horticulteurs, 8029 Zürich
- Association des horticulteurs de la Suisse romande, 1110 Morges
- Association des pépiniéristes suisses, 5210 Windisch
- Union maraîchère suisse, 3001 Bern
- Fédération suisse des betteraviers, 3232 Ins
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, 3036 Detlingen
- SwissTabac, 1725 Posieux
- Association suisse pour l'ensilage, 3047 Bremgarten
- Fédération suisse des producteurs de céréales, 3008 Bern
- Schweizerische Interessengemeinschaft Bio-Rohstoffe, 4466 Ormalingen
- Economie forestière Suisse, 4501 Soleure

## Fédération des coopératives agricoles (5)

- fenaco, Siège principale, 3001 Bern
- Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen
- LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
- SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona
- Union romande de moulins agricoles, 1001 Lausanne

## Autres sections (16)

- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture, 1000 Lausanne
- Groupement suisse pour les régions de montagne, 3001 Bern
- Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern
- Union des paysannes suisses, 5201 Brugg
- Association suisse des fermiers, 6418 Rothenthurm
- Association suisse des employés agricoles, 6247 Schötz
- Association des jeunesses rurales suisses, 8315 Lindau
- Association suisse des sociétés d'anciens élèves des écoles d'agricultures et des écoles ménagères rurales, 1937 Orsières
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken
- Zentralschweizer Bauernbund, 6440 Brunnen
- Landwirtschaftliche Bürgschafts-genossenschaft Baselland, 4450 Sissach
- Verein landwirtschaftlicher Grundeigentümer der Zentralschweiz, 6030 Ebikon
- BIO SUISSE, 4053 Bâle
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, 3052 Zollikofen
- Chambre d'agriculture du Jura bernois, 2616 Renan
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, 8595 Altnau

# Le comité de l'USP en 2004

Voici comment se composait le comité de l'USP à la fin de l'année:

## Président d'honneurs/membres d'honneurs

- Gerber Peter, Dipl. Ing. Agr. ETH, a. Conseiller aux Etats, 3270 Aarberg BE
- Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, a. Conseiller national, 1110 Morges
- Savary Jean, a. Conseiller national, 1625 Sâles
- Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., a. Conseiller national, 5210 Windisch

## Président

- Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

## Vice-présidents

- Dupraz John, Conseiller national, 1286 Soral
- Dissler Josef, 6110 Wolhusen

## Autres membres du comité

- Ambauen Martin, Président Zentralschweizer Bauernbund, 6375 Beckenried
- Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern
- Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri
- Fasel Josef, Président Union des paysans fribourgeois, 1715 Alterswil
- Frutschi Marc, Président Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2300 La Chaux-de-Fonds
- Germanier Jean-René, Président Chambre valaisanne d'agriculture, 1963 Vétroz
- Gfeller Peter, Président Schweizer Milchproduzenten, 3273 Kappelen
- Glur Walter, Vice-président Bauernverband Aargau, Conseiller national, 4856 Glashütten

- Hassler Hansjörg, Président Bündner Bauernverband, Conseiller national, 7433 Donat
- Koller Lorenz, Conseiller d'Etat, 9050 Appenzell
- Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen
- Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg
- Müller Walter, Président St. Gallischer Bauernverband, Conseiller national, 9478 Azmoos
- Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand
- Niklaus Ueli, 8564 Engwilen
- Schenker Franz Xaver, Président Solothurnischer Bauernverband, 4658 Däniken
- Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband, 8820 Wädenswil
- Streit Ruth, Présidente Union des paysannes suisses, 1170 Aubonne

# Activités du comité en 2004

Au cours de 10 séances ordinaires, le comité a traité les principaux thèmes, dont:

- la préparation des séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- la planification des activités 2004 / 2005
- les travaux des groupes de travail internes à l'USP
- l'adoption de différentes prises de position
- l'élaboration des lignes directrices des paysannes et des paysans pour l'agriculture suisse

Les membres du comité ont été informés sur les thèmes d'actualité suivants:

Affaires parlementaires, OMC, PA 2011, main d'œuvre / libre circulation des personnes, état des travaux dans les différents groupes de travail de l'USP.

## Les affaires principales de l'année 2004:

### Janvier

Le budget 2004 de l'USP est adopté à l'attention de la Chambre d'agriculture. La marche à suivre concernant la vision «Paysan Suisse»

est discutée en détail et la situation sur le marché du lait est débattue avec les PSL.

### Février

Le Rapport annuel 2003 est accepté à l'attention de la Chambre d'agriculture. Madame Rhea Beltrami est élue à la Direction de l'USP.

### Mars

La position de l'USP sur la situation du marché laitier a été discutée et adoptée. L'élection complémentaire au Conseil de fondation «Agriss» et à la «CPAS» a eu lieu. Il a été décidé de donner un mot d'ordre favorable au projet de votation concernant la 11<sup>e</sup> Révision de l'AVS et le financement de l'AVS/AI. La liberté de vote est accordée pour le paquet fiscal.

### Avril

Les membres du comité adoptent les comptes 2003 de l'USP à l'attention de la Chambre d'agriculture et procèdent à l'élection pour le renouvellement des représentants dans la fondation Approvisionnement alimentaire durable par l'agriculture suisse.

### Juin

La décision concernant le mot d'ordre favorable à la votation populaire du 26 septembre

2004 concernant l'assurance maternité est prise, tandis qu'on propose de rejeter l'initiative «Services postaux pour tous». La prise de position pour l'abandon du contingentement laitier est approuvée et la marche à suivre sur la réorientation des paiements directs est discutée.

### Août

Suite à l'invitation de l'organisation paysanne bavaroise «Bayerischer Bauernverband», la séance d'été de deux jours s'est tenue à Munich. Le comité y discute la marche à suivre concernant la vision – les lignes directrices, élabore la position de l'USP relative au programme d'allègement de la Confédération. Il discute les conditions cadres pour les mesures d'accompagnement et de renforcement de l'agriculture suisse. Il délibère sur le projet de la nouvelle politique régionale et approuve la création d'une commission de jeunes agriculteurs.

### Septembre

Les lignes directrices des paysannes et paysans pour l'agriculture suisse ont été adoptées à l'attention de la Chambre d'agriculture. Le mot d'ordre en faveur de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération

et les cantons ainsi que de la loi fédérale sur la recherche des cellules souches embryonnaires a été décidé. Il discute la nouvelle conception de l'aménagement du territoire. Le Programme d'activités 2005 de l'USP est accepté à l'attention de la Chambre d'agriculture.

### Octobre

Les membres du comité élaborent une résolution sur le thème de l'OMC, à l'attention de l'Assemblée des délégués, et décident de donner le mot d'ordre en faveur du projet de votation sur la nouvelle péréquation financière.

### Novembre

On nomme Christophe Eggenschwiler pour succéder à Madame Heidi Bravo à la tête du Département économie agricole. Il est simultanément élu membre de la direction de l'USP. Le comité prépare les affaires de l'Assemblée des délégués et discute les travaux relatifs à la formation de base dans l'agriculture.

### Décembre

Le budget 2005 de l'USP est adopté à l'attention de la Chambre d'agriculture. On procède à l'élection pour le renouvellement des membres du Conseil de fondation de la

CPAS et de la Commission de la politique sociale, du droit du travail et de la politique des étrangers. Un grand débat s'est ouvert sur l'implantation d'une firme pharmaceutique à Galmiz FR et sur les taxes d'élimination des transformateurs de viande.

# La Chambre d'agriculture de l'USP

## Les membres du Comité font partie de la Chambre d'agriculture (au 31.12.04)

### Canton d'Argovie

- Bucher Ralf, Directeur Bauernverband Aargau, 5630 Muri
- Ré Madeline, Directrice Union des paysannes suisses, 5201 Brugg
- Steinmann Pius, 5619 Büttikon
- Villiger Andreas, Président Bauernverband Aargau, 5643 Sins
- Zemp Markus, Président Arbeitsgemeinschaft Rinderzüchter, 5503 Schafisheim

### Canton d'Appenzell – Rhodes-Intérieures

- Inauen Rolf, 9054 Haslen
- Wetter-Fässler Walter, Président Bauernverband Appenzell AI, 9108 Gonten

### Canton d'Appenzell – Rodes-Extérieures

- Bischofberger Robert, 9105 Schönggrund
- Giezendanner Hansueli, Président Kant. landw. Verein Appenzell AR, 9053 Teufen

### Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville

- Gschwind Gregor, Président Bauernverband beider Basel, 4106 Therwil
- Hofer Peter, Président suisseporcs, 4447 Känerkinden

### Canton de Berne

- Aebi Andreas, 3473 Alchensdorf
- Augustburger Ueli, 3115 Gerzensee
- Eggimann Simon, 3454 Sumiswald

- Eicher René, Président Chambre d'agriculture du Jura bernois, 2710 Tavannes
- Fellay Nicolas, Directeur Union maraîchère suisse, 3001 Bern
- Felley Pierre-Yves, Directeur Fédération suisse des vignerons, 3000 Bern 14
- Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse, 3664 Burgistein
- Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen
- Meyer Roland, 3073 Gümlingen
- Oehrlé Fritz Abraham, Conseiller national, 3623 Teuffenthal
- Rubin Christian, Président SVAMH, 3703 Aeschi
- Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg
- Von Wattenwyl Henriette, Dipl. Ing. Agr. ETH, 3072 Ostermundigen
- Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz. Alpwirtschaftlicher Verband, 3011 Bern
- Weyeneth Hermann, Conseiller national, 3303 Jegenstorf
- Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire Schweizer Geflügelproduzenten, 4950 Hutwil

### Canton de Fribourg

- Andrey Peter, 1714 Heitenried
- Blanc Daniel, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1
- Chassot André, Président ORLAIT, 1541 Bussy
- Gapany Olivier, 1646 Echarlens
- Glauser Fritz, 1553 Châtonnaye

- Godel Georges, 1503 Ecublens
- Meyer Nicole, 1791 Courtaman
- Rüeegger Andreas, 1567 Delley

### Canton de Genève

- Läser Patricia, 1243 Presigne

### Canton de Glaris

- Freuler-Näf Franz, Président Glarner Bauernverband, 8750 Glarus

### Canton des Grisons

- Lareida Hansueli, Secrétaire Bündner Bauernverband, 7001 Chur

### Canton du Jura

- Eggenschwiler Vincent, Président Nouvelle chambre jurasienne d'agriculture, 2832 Rebeuvelier

### Canton de Lucerne

- Bucher-Estermann Claudia, dipl. Bäuerin, 6026 Rain
- Bürli Josef, Président Verband Schweizerischer Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau
- Erni Moritz, Président Zentralschweizer Milchproduzenten, 6017 Ruswil
- Haas Walter, Président Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6016 Hellbühl
- Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse, 6284 Gelfingen
- Schmid Pius, 6173 Flühli

### Canton de Nidwalden

- Niederberger Hanspeter, Président Bauernverband Nidwalden, 6388 Grafenort

#### Canton d'Obwalden

- Vogler Paul, Président Obwaldner Bauernverband, 6073 Flüeli-Ranft

#### Canton de St-Gall

- Abderhalden Anni, 9656 Alt St. Johann
- Abderhalden Jörg, 9656 Alt St. Johann
- Hofstetter Karl, 8722 Kaltbrunn
- Lüchinger Willi, Président GalloSuisse, 9451 Kriessern
- Müller Hans, Secrétaire St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil

#### Canton Solothurn

- Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn

#### Canton Schwyz

- Braschler Andreas, Président Schweizerischer Berufsfischerverband, 8640 Hurden
- Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
- Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

#### Canton Thurgau

- Binswanger Andreas, Président Thurgauer Bauernverband, 8280 Kreuzlingen

- Hascher Hermine, Directrice Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden

- Jöhr-Nater Marianne, Bäuerin, 8561 Ottoberg
- Schär Conrad, 9223 Schweizersholz
- Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen
- Ullmann Claus, 8264 Eschenz

#### Canton Uri

- Arnold Peter, 6463 Bürglen

#### Canton Waadt

- Berlie Olivier, Président Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe
- Bourlout Daniel, 1070 Puidoux
- Flotron Daniel, 1072 Forel
- Gavillet Antoinette, 1059 Peney-le-Jorat
- Jenny Beat, 1358 Valeyres-sous-Rances
- Meyer Albert, 1085 Vulliens
- Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy
- Pidoux Jean-Luc, 1526 Forel-sur-Lucens
- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

#### Canton Wallis

- Chevrier Maurice, Conseiller national, 1983 Evolène

#### Canton Zug

- Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

#### Canton Zürich

- Binder Alfred, 8934 Knonau
- Binder Max, Président Association suisse pour l'équipement, Conseiller national, 8308 Illnau
- Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald
- Maurer Ueli, Secrétaire Zürcher Bauernverband, Conseiller national, 8342 Wernetshausen
- Meyer Ernst, 8450 Andelfingen
- Müller Fredy, Schweiz. Landjugendvereinigung, 8926 Kappel a. A.
- Schmid Hansjörg, 8474 Dinhard
- Schwendimann Werner, Président Fédération suisse des betteraviers, 8477 Oberstammheim

**Les cantons NE, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.**

## Activités de la Chambre d'agriculture en 2004

**Lors de trois séances ordinaires et une séance à l'occasion de l'AD, la Chambre d'agriculture a traité les affaires suivantes:**

### 27 février

Les membres de la Chambre d'agriculture approuvent le rapport annuel et les comptes 2003 de l'USP. Elle procède à l'élection complémentaire dans la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse. Les membres sont informés concernant l'élaboration de l'Ordonnance sur les paiements directs, sur les travaux en relation avec les lignes directrices, sur les effets de l'élargissement de l'UE au 1<sup>er</sup> mai 2004 et sur l'état et les objectifs de l'initiative Stop-Ogm.

### 29 avril

Les membres de la Chambre d'agriculture acceptent le budget 2004 de l'USP. La Chambre discute la situation du marché laitier et fixe la

position de l'USP. La Chambre d'agriculture décide de donner le mot d'ordre en faveur de l'Arrêté fédéral sur le financement de l'AVS/AI et sur l'Arrêté fédéral concernant l'augmentation de la TVA au profit de l'AVS/AI. Elle laisse la liberté de vote sur le projet relatif au paquet fiscal.

### 24 septembre

La séance d'automne a eu lieu cette année au «Comptoir» à Lausanne. Les participants à cette séance adoptent, à l'attention de l'Assemblée des délégués, le Programme d'activités 2005 de l'USP, ainsi que les Lignes directrices des paysannes et paysans pour l'agriculture suisse. Les membres de la Chambre discutent le catalogue de mesures de renforcement de l'agriculture. La Chambre d'agriculture décide de donner le mot d'ordre en faveur de la Nouvelle péréquation financière et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, et en faveur de la

Loi fédérale concernant la recherche sur les cellules souches embryonnaires.

### 11 novembre (à l'AD)

La Chambre d'agriculture élit les membres du comité de l'USP à l'occasion de l'Assemblée des délégués. Les membres qui se sont représentés à l'élection ont été élus sans opposition: Ambauen Martin, Bossi Emilio, Fasel Josef, Hassler Hansjörg, Glur Walter, Koller Lorenz, Landolt Ernst, Marschall Lienhard, Müller Walter, Nicod Bernard, Niklaus Ueli, Schenker Franz, Staub Hans et Streit Ruth. Les personnes ci-après sont élues au comité de l'USP lors de l'élection complémentaire: Balmer Walter, Président de LOBAG, pour Oehri Fritz A., Frutschi Marc, Président de la CNAV, pour Stauffer Roger, Germanier Jean-René, Président de la CVA, pour Broccard Christian et Gfeller Peter, Président des PSL pour Kühne Josef.

# Assemblée des délégués du 11 novembre 2004

Dans son allocution d'ouverture, le président, Hansjörg Walter, a relevé l'intensité du débat public autour de l'agriculture durant les derniers mois. Ce sont surtout les milieux économiques qui ont exercé une forte pression sur la politique agricole. Celle-ci coûterait trop cher, disent-ils, et les règles commerciales concernant les produits agricoles empêcheraient l'expansion d'autres secteurs de l'économie. Ces critiques demandent donc aux familles paysannes d'agir davantage en entrepreneurs et de se frotter plus fortement à la concurrence internationale. Simultanément, les milieux de l'écologie, de la protection des animaux et de la défense des consommateurs exercent une pression permanente, en vue du renforcement des prescriptions légales. L'USP en a assez de ces critiques.

L'USP veut maîtriser les enjeux actuels par une stratégie complète, dont la charpente est formée de quatre axes:

1. Réduire les coûts et élargir la marge de manœuvre entrepreneuriale
2. Renforcer la présence sur le marché
3. Développer les structures, les mesures sociales et renforcer l'espace rural
4. Consolider l'ancrage de la politique agricole aux niveaux social, politique et économique

Une autre tâche prioritaire, que l'USP estime très importante, est de gagner la confiance des consommatrices et des consommateurs en Suisse. L'agriculture suisse a de bonnes chances de réussir, si nous parvenons à constituer un contre-pouvoir de la mondialisation. Si nous offrons des produits de nos régions, de la meilleure qualité et nous engageons en faveur du respect des normes helvétiques en matière d'écologie et de protection des animaux.

En ce qui concerne les objets à l'ordre du jour, les délégués ont confirmé toutes les candidatures présentées à l'élection dans les organes de l'USP. Le président, Hansjörg Walter TG et les deux vice-présidents John Dupraz GE et Josef Dissler LU ont été tous réélus par acclamations. Les délégués ont fait bloc et ont élu à l'unanimité les membres de la Chambre d'agriculture.

Le programme étoffé des activités 2005 de l'USP a été adopté par l'Assemblée des délégués. Les lignes directrices des paysannes et paysans pour l'agriculture suisse, présentées par le directeur Jacques Bourgeois, ont été approuvées.

L'ambassadeur Luzius Wasescha, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, a fait le point sur les négociations de l'«OMC – et a esquissé le chemin qui reste

à parcourir jusqu'aux rencontres de Hong-kong». Les calculs d'extrapolation ont semé l'inquiétude durant la période qui a précédé l'Assemblée des délégués. Selon ces calculs, l'accord-cadre de l'OMC causerait à l'agriculture des pertes annuelles de l'ordre de CHF 1,5 à 2,5 milliards. L'ambassadeur ne peut pas balayer cette inquiétude. «L'Etat ne pourra pas maintenir le statu quo dans les aides accordées», souligne Wasescha, car il en va de la répartition équitable des fonds disponibles. Ce groupe professionnel qui, pendant longtemps, a été assimilé à l'Etat peinera à comprendre que «d'autres en font aussi partie». Et d'ajouter «Les temps se feront encore plus difficiles». L'ambassadeur à l'OMC en appelle pour que la Suisse évolue et accroisse sa capacité de concurrence. Elle a pour cela besoin de réformes courageuses, afin d'abaisser son niveau des prix.



Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, et Luzius Wasescha, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, écoutent attentivement l'allocution d'ouverture du Président, Hansjörg Walter, à l'Assemblée des délégués 2004. Photo: Hans Rüssli

# Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2005

Le rapport présente certes les activités de l'USP en 2004, mais le travail continue. En voici le résumé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005.

## OMC

Au sein de l'OMC, durant les premiers mois de 2005, des questions techniques importantes pour l'agriculture ont été discutées, notamment la manière de calculer les droits de douane. L'USP a pris une part active aux discussions et est intervenue lorsqu'il était nécessaire. L'USP a, en outre, maintenu les relations indispensables avec ses associations partenaires étrangères.

## Politique agricole 2011

L'USP a rapporté relativement tôt dans le cadre de la PA 2011 les désirs des paysannes et paysans à la Confédération. Ainsi, l'USP exige des moyens financiers en suffisance, pas de suppression précipitée du soutien du marché et pas de rehaussement exagéré de la limite visant la reconnaissance d'une entreprise comme profession agricole. L'USP s'engagera durant l'année en cours et la suivante pour que la PA 2011 corresponde aux attentes des paysannes et paysans.

## Paiements directs

Diverses associations exigent depuis un moment un paiement direct fixe pour la main-d'œuvre (soi-disant une contribution UMOS). L'USP a élaboré des bases fondées pour les contributions UMOS. A l'heure actuelle, les instances de l'USP peuvent décider, sur la base des faits, si une contribution UMOS pour l'agriculture suisse serait significative.

## Politique sociale

L'USP a collaboré activement à la révision de la 2<sup>e</sup> ordonnance de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle. Nous avons pu faire valoir des arguments importants qui feront qu'à l'avenir aussi les familles paysannes pourront conclure une solution pour une prévoyance adaptée dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier.

## Droit du travail

L'USP et l'ABLA (Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landw. Angestellter, soit la communauté de travail des associations professionnelles d'employés agricoles) ont conclu un accord relatif au revenu indicatif pour les employés externes à la famille dans l'agriculture. C'est le premier accord entre les partenaires sociaux dans l'agriculture qui s'applique à toute l'agriculture suisse et à toutes ses branches.

## Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales

L'USP lutte pour que dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération, l'impôt sur les huiles minérales soit supprimé. L'intervention au Conseil des Etats et auprès des commissions nationales a été couronnée de succès. Le Conseil national n'a toutefois pas encore pris sa décision. 70 millions de francs et la compétitivité de l'agriculture suisse sont en jeu.

## Révision de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires

L'introduction progressive des nouveautés est accompagnée dans la pratique par l'USP. Un modèle pour la convention de médicaments vétérinaires se trouve sous <http://www.aq-viandesuisse.ch/documents>. Une équipe de projet organise, sous la conduite de l'USP, la formation de détenteur d'animaux pour l'anesthésie lors des interventions chirurgicales «castration précoce» (ruminants) et «écornage». En principe, la formation est intégrée dans la formation de base des agriculteurs. Des cours sont prévus pour les agriculteurs actifs à partir de l'hiver 2005/06.

## Taxes d'élimination des déchets

Malgré des efforts intensifs, il n'a pas été possible de revenir sur l'introduction coordonnée de la taxe d'élimination des déchets par les exploitations. Les taxes sont à l'heure actuelle aussi prélevées sur les marchés publics. En revanche, les mesures en vigueur pour l'autorégulation du marché par le commerce ont été obtenues.

## Lutte relative au prix du lait

Plusieurs centaines de paysans ont manifesté leur mécontentement quant à la baisse du prix du lait devant le site principal d'Emmi à Lucerne. L'USP a soutenu les paysans dans leur combat contre une baisse démesurée du prix du lait. L'USP s'est toujours prononcé contre les baisses du prix du lait qui excèdent le niveau de la réduction du soutien public.

## AQ Viande suisse

Avec l'arrivée de SUISSE GARANTIE dans le domaine de la viande, ce sont près de 11 000 exploitations reconnues AQ qui ont été enregistrées.

## Producteurs Suisses de Bétail Bovin

Un concept a été développé pour un nouveau système de perception des membres pour les cotisations des Producteurs Suisses de Bétail Bovin. Le comité des Produc-

teurs Suisses de Bétail Bovin (PSBB) approuve l'introduction d'une facturation pour les animaux d'étable et décide de la mettre en application d'ici 2006.

## Production végétale

L'actuelle plate-forme Production végétale a été transformée en commission spécialisée de l'USP. Différentes organisations membres y sont représentées comme IP SUISSE, BIO SUISSE, mais encore Agroscope FAL Reckenholz, l'Association pour le Développement de la Culture Fourragère et le Forum Ackerbau.

## Formation

Les préparatifs pour la constitution d'une Organisation du Monde du Travail (OMT) pour la formation agricole et ses métiers dérivés ont si bien avancés que la création aura lieu le 30 mai 2005.

## «Proches de vous.

### Les Paysans suisses»

Les travaux de renouvellement de la campagne avancent. Cinq agences concurrentes ont présenté des propositions. Les nouveautés doivent prendre en compte l'environnement changeant et la pression croissante sur l'agriculture. En outre, un réseau va être développé sur la base de la déclaration de provenance SUISSE GARANTIE. Le point focal de 2005 sera la présence dans les foires avec le stand «Natürlich fit – Cultivez votre santé».

## Relations publiques

Lors de la traditionnelle conférence de presse du début de l'année, la situation de l'agriculture a été examinée et l'USP a présenté ses axes de stratégie et les défis actuels.

## Assurances

La nouvelle division Assurances de l'USP peut annoncer un départ réussi. La caisse-maladie paysanne AGRISANO a réalisé un très bon résultat pour 2004, ce qui aura un effet très positif sur les futures primes.

## Union des Paysans solidaire

Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat de l'USP et de ses entreprises de prestation de services ont souhaité venir en aide aux victimes de la tragédie survenue en Asie du Sud. La somme de CHF 10 323 a été réunie, à laquelle la direction a ajouté un don de l'organisation et de ses entreprises de prestation de services à la hauteur de CHF 9677. L'USP a ainsi versé la somme totale de CHF 20 000 à la Chaîne du Bonheur.